Les fauvettes méditerranéennes dans la Loire

État des connaissances et prospections sur les potentiels fronts de colonisation

Année 2022

RÉFÉRENCE DU DOCUMENT

ARNAUD S., 2022. Les fauvettes méditerranéennes dans la Loire, état des connaissances et prospections sur les potentiels fronts de colonisation. Année 2022. LPO AURA DT Loire. 40 p.

RÉDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Simon Arnaud, chargé de missions Bertrand Tranchand, chargé de missions
Relecture et validation	Emmanuel Véricel chargé de missions Bénédicte Canal, chargée de missions François Jeanne, Directeur DT Loire

STRUCTURE

LPO AURA DT Loire

4, rue René Cassin

42100 SAINT-ETIENNE

Tél : 04 77 41 46 90

Email : etudes.loire@lpo.fr

CRÉDITS PHOTO

Page de garde : Fauvette mélanocéphale © G. Brouard & Lande favorable à la fauvette pitchou © Simon Arnaud

SOMMAIRE

I. Contexte 5
II. Présentation des espèces 5
1. La fauvette mélanocéphale (Sylvia melanocephala) 5
2. La fauvette passerinette (Sylvia cantillans) 9
3. La fauvette pitchou (Sylvia undata) 11
4. Statuts des espèces 13
III. Méthodologie 14
IV. Résultats et discussion 18
1. La fauvette mélanocéphale 18
1. La fauvette passerinette 25
2. La fauvette pitchou 30
3. La fauvette orphée 35
V. Conclusion 38
VI. Bibliographie 40

Figures :

Figure 1 : Fauvette mélanocéphale © G. Brouard 5
Figure 2 : Répartition de la fauvette mélanocéphale en France entre 1921 et 2021 (source : www.faune-france.fr) 6
Figure 3 : Répartition de la fauvette mélanocéphale dans la Loire entre 1995 et 2021 (source : www.faune-loire.fr) 7
Figure 4 : Fauvette passerinette © C. Chauvet 9
Figure 5 : Répartition de la fauvette passerinette en France entre 1921 et 2021(source : www.faune-france.fr) 9
Figure 6 : Répartition de la fauvette passerinette dans la Loire entre 1986 et 2021 (source : www.faune-loire.fr) 10
Figure 7 : Fauvette pitchou © G. Brouard.... 11
Figure 8 : Répartition de la fauvette pitchou en France entre 1921 et 2021 (source : www.faune-france.fr). 12
Figure 9 : Répartition de fauvette pitchou dans la Loire entre 1976 et 2021 (source : www.faune-loire.fr)... 12
Figure 10 Cartographie des sites potentiellement favorables aux fauvettes méditerranéennes sur les 5 zones ciblées pour la recherche des trois espèces en 2022.... 16
Figure 11: Carte des communes prospectées dans le cadre de l'étude et en dehors de l'étude 17
Figure 12 : Répartition dans la Loire de la fauvette mélanocéphale à l'échelle communale à l'issue de l'étude de 2022.... 19
Figure 13 : Femelle de fauvette mélanocéphale © M. Schmidt 20

Figure 14 : Mâle de fauvette mélanocéphale © M. Schmidt 22
Figure 15 : Localisation des observations de fauvette mélanocéphale entre 1995 et 2022 23
Figure 16 : Localisation des individus de fauvette mélanocéphale potentiellement nicheurs dans la Loire avant et en 2022 24
Figure 17 : Fauvette passerinette © G. Brouard 25
Figure 18 : Répartition à l'échelle communale de la fauvette passerinette dans la Loire à l'issue de l'étude de 2022. 26
Figure 19 : Localisation des observations de fauvette passerinette entre 1976 et 2022 28
Figure 20 : Localisation des individus de fauvette passerinette potentiellement nicheurs dans la Loire avant et en 2022 29
Figure 21 : Lande sur la commune de Cellieu où la fauvette pitchou a été observée © S. Arnaud 30
Figure 22 : Répartition dans la Loire de la fauvette pitchou à l'échelle communale à l'issue de l'étude de 2022. 31
Figure 23 : Localisation des observations de fauvette pitchou dans la Loire entre 1976 et 2022. 33
Figure 24 : Localisation des individus de fauvette pitchou potentiellement nicheurs dans la Loire avant et en 2022 34
Figure 25 : Fauvette orphée © R. Diez 35
Figure 26 : Répartition de la fauvette orphée dans la Loire au cours des 60 dernières années 36

I. Contexte

Le changement climatique a notamment pour effet d'impacter la distribution, la répartition géographique et la phénologie des oiseaux, ainsi que les chronologies de migration et de nidification. Dans ce contexte, la LPO AURA DT Loire a souhaité réaliser un état des connaissances de trois espèces de fauvettes méditerranéennes connues actuellement dans l'extrême sud-est du département. Cette dénomination de « fauvettes méditerranéennes », s'applique stricto sensu pour deux d'entre elles, les fauvettes passerinette et mélanocéphale, étant donnée leur répartition historique autour du bassin méditerranéenne (Hagemeijer, Ward & Blair. 1997). Elle a également été conservée pour la fauvette pitchou, du fait de l'origine méditerranéenne de la néo population ligérienne, bien que cette espèce soit également largement répandue dans l'ouest de la France.

Ainsi en 2022, la LPO AURA DT Loire a réalisé des prospections pour ces trois fauvettes en ciblant les zones les plus favorables à une potentielle expansion de leur répartition sur la partie sud du département de la Loire. En parallèle, une synthèse des données disponibles sur la base de données « Faune-AURA » (https://www.faune-aura.org/) a été réalisée afin de dresser un état initial des connaissances dans notre département.

Ce travail s'inscrit dans le projet « La Biodiversité de la Loire » pour lequel le Conseil Départemental soutient la LPO Loire depuis 2003. L'objectif est d'améliorer et de vulgariser les connaissances d'espèces sensibles et patrimoniales du département. Ainsi, une plaquette sera également réalisée afin de présenter ces trois fauvettes au grand public.

II. Présentation des espèces

1. La fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)

Description

Toujours en mouvement mais souvent dissimulée dans la végétation, la fauvette mélanocéphale ne se laisse admirer généralement qu'un bref instant. Le mâle et la femelle présentent un dimorphisme dans la couleur du plumage. Le mâle (figure 1) aborde un plumage aux nuances de gris, se caractérise par une assez longue queue mais surtout un capuchon noir sur la tête contrastant avec une gorge blanche. Dans ce capuchon noir, on distingue un œil coloré tirant vers l'orangé entouré d'un cercle orbitaire rouge bien visible. Les pattes sont orangées. La femelle présente un pattern brun, avec un ventre et des flancs légèrement plus brun clair. Comme le mâle, elle possède une gorge blanche et un capuchon mais celui-ci est de couleur grise. L'œil et les pattes sont identiques à ceux du mâle. Le plumage des jeunes s'apparente à celui à celui des femelles, mais sans capuchon gris et avec des couleurs globalement moins contrastées (gorge, œil) et des pattes grises.

Figure 1 : Fauvette mélanocéphale © G. Brouard

Répartition

La fauvette mélanocéphale se concentre principalement sur le pourtour de la méditerranée (figure 2), en prenant en compte toute la zone d'influence du climat méditerranéen. La répartition de l'espèce longe également le fleuve Rhône, en remontant jusqu'au sud des départements du Rhône et de la Loire, qui constituent la limite septentrionale de l'espèce, exceptées quelques observations isolées en Haute-Saône, dans l'Ain et dans le Jura et une petite population située dans le Puy de-Dôme. Dans l'Ouest de la France, une petite population est également connue en bordure du littoral atlantique, dans les Landes et les Pyrénées atlantiques principalement, où elle s'est installée depuis peu (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015)

Si une partie de la population hiverne en Afrique, l'autre est sédentaire et reste sur place mais peut localement se déplacer en fonction des vagues de froid et de la disponibilité de la ressource alimentaire. Elle peut alors fréquenter des jardins et des secteurs agricoles plus ouverts.

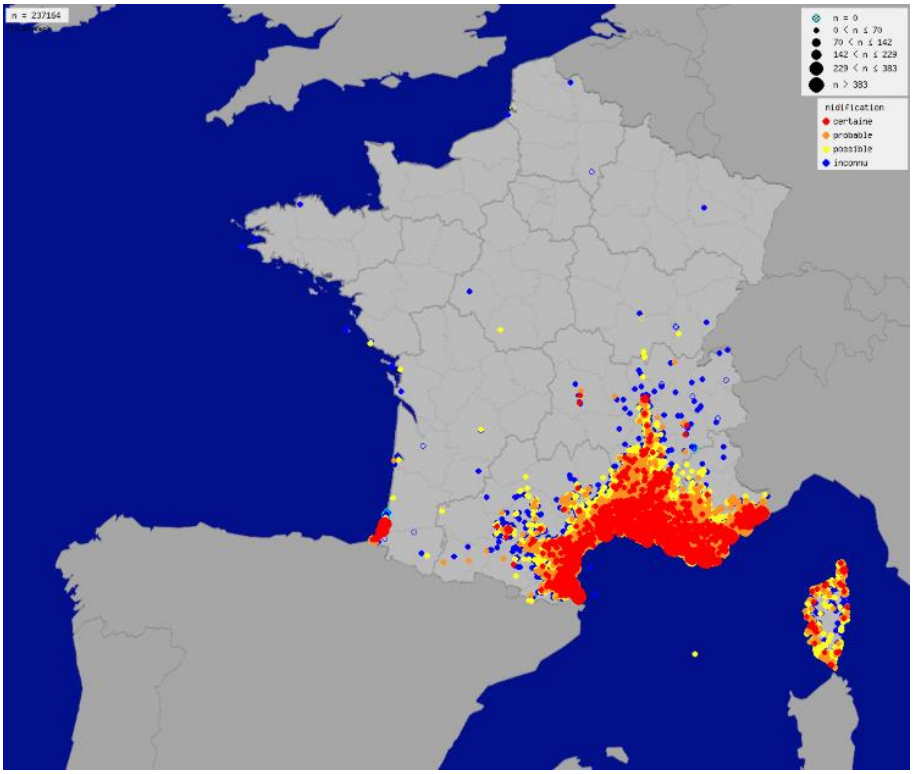

Figure 2 : Répartition de la fauvette mélanocéphale en France entre 1921 et 2021 (source : www.faune-france.fr)

Dans la Loire, 247 données sont disponibles et l'espèce est principalement connue en tant que nicheuse dans la partie sud du département et plus particulièrement dans le Pilat où elle est bien présente sur le plateau (Figure 3) Pélussinois. Quelques observations ont été réalisées sur le secteur du Jarez, en limite avec le département du Rhône. Enfin, l'espèce a été observée dans les Monts du Forez sur la commune de Pralong en 2021 où elle est considérée comme probablement nicheuse. Il s'agit là de l'observation la plus au nord pour le département de la Loire.

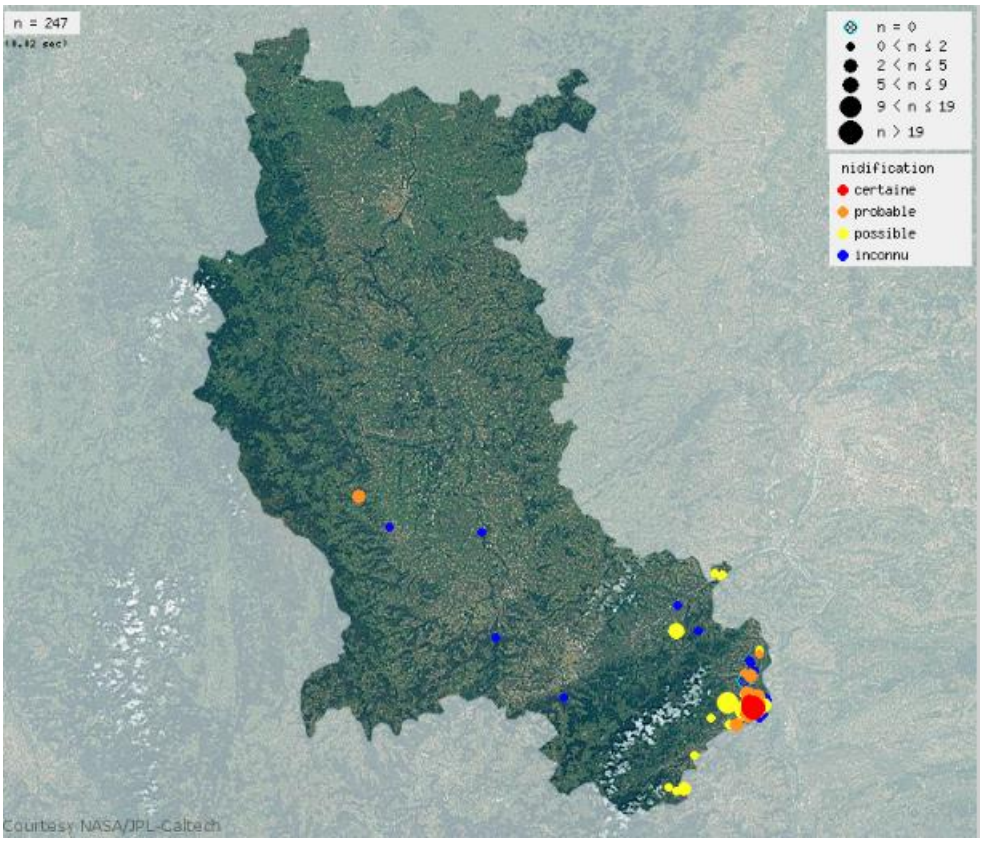

Figure 3 : Répartition de la fauvette mélanocéphale dans la Loire entre 1995 et 2021 (source : www.faune-loire.fr)

Habitats et alimentation

La fauvette mélanocéphale peut occuper une vaste gamme d'habitats du moment que les strates arbustives et buissonnantes sont dominantes. Elle apprécie la végétation dense et épineuse lui offrant de nombreuses zones de refuge et la possibilité de se déplacer en toute sécurité. Ainsi, on peut l'observer dans les garrigues, le maquis, les landes, les friches, mais également dans certains jardins ou dans des boisements clairsemés voire de jeunes pinèdes (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015). Si elle privilégie les zones situées à basse altitude, elle peut cependant nicher jusqu'à plus de 1 000 mètres, mais les densités sont alors nettement inférieures. En hiver, les individus ont tendance à descendre plus bas en altitude lorsque les conditions climatiques l'imposent, à la recherche de températures plus clémentes et donc de ressources alimentaires plus importantes.

Du fait de sa sédentarité, son régime alimentaire varie en fonction des saisons. Elle se nourrit principalement d'insectes, adultes comme larves, en période de reproduction. À la mauvaise saison, elle est principalement frugivore et consomme des baies et des fruits. Les arthropodes et les mollusques complètent son alimentation.

Reproduction

Territoriale, la fauvette mélanocéphale est principalement sédentaire, bien qu'elle puisse descendre à plus basse altitude lors d'hivers rigoureux. C'est souvent à cette période que des individus sont observés dans les jardins.

La reproduction débute dès le mois de mars avec la construction du nid. Ce dernier est situé très proche du sol dans une végétation buissonnante ou herbacée. La ponte, comptant 3 à 4 œufs, est déposée en avril et l'incubation dure 14 jours. Les jeunes sont volants à l'âge de 11 jours et le nourrissage est poursuivi par le mâle alors que la femelle débute une seconde ponte. Si une des tentatives de reproduction échoue, une ponte de remplacement peut être effectuée jusqu'au mois de juillet (Géroudet, 1963).

Menaces

La population française est estimée entre 150 000 et 250 000 couples. L'espèce semble en augmentation à long terme mais en diminution sur les 10 dernières années (- 26 %) (Source : Vigienature).

L'extension de l'aire de répartition de la fauvette mélanocéphale est remarquable, et l'espèce progresse vers l'ouest depuis la vallée de l'Aude et vers le nord depuis le littoral basque et la vallée du Rhône. Elle n'est pas considérée comme menacée à l'échelle nationale (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) et bénéficie potentiellement du réchauffement climatique et notamment des hivers moins rigoureux entrainant une baisse du taux de mortalité hivernale. Cette expansion est également à corréler avec la plasticité de la fauvette mélanocéphale en termes d'habitats puisque toutes les espèces méditerranéennes ne suivent pas la même tendance (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015).

2. La fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)

Description

La fauvette passerinette est légèrement plus petite que la fauvette mélanocéphale et son allure n'est pas sans rappeler celle de la fauvette grisette. Chez le mâle (figure 4), la tête et le dos sont gris bleuté, les ailes brunâtres, alors que la gorge et le ventre sont rouge-brique. Sa queue est relativement longue et de couleur brune et noirâtre. Sa moustache blanche à la base du bec et son cercle orbital rouge permettent de l'identifier facilement.

Figure 4 : Fauvette passerinette © C. Chauvet

Chez la femelle et les jeunes, le plumage est plus terne, avec la tête et le dos de couleur gris brunâtre et le ventre grisâtre.

Répartition

La répartition de la fauvette passerinette (Figure 5) en période de nidification ressemble peu ou prou à celle de la mélanocéphale. Le sud du Rhône et de la Loire constitue également la limite septentrionale de la population, exceptées quelques observations isolées en Savoie, dans l'Ain et à la limite du Rhône et de la Saône- et-Loire. L'espèce est également nicheuse en Haute-Garonne, Tarn-Aveyron, dans le Lot, le Lot-et-Garonne et en Dordogne. Strictement migratrice, elle hiverne en Afrique et revient en France début avril. On la retrouve dans des secteurs situés jusqu'à 1 700 mètres d'altitude dans les Alpes de Haute Provence.

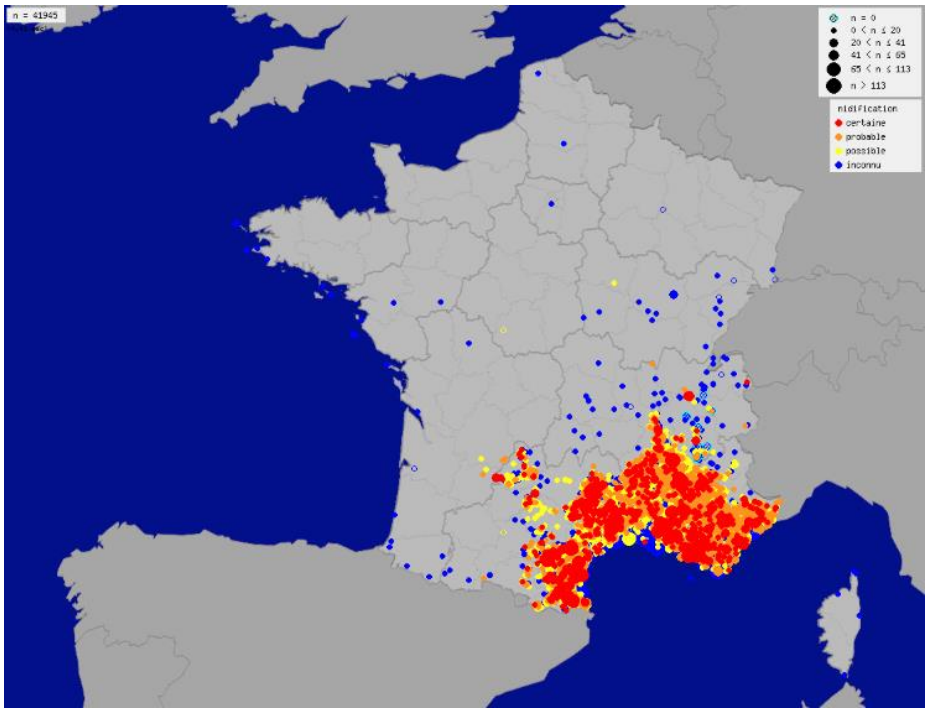

Figure 5 : Répartition de la fauvette passerinette en France entre 1921 et 2021(source : www.faune-france.fr)

170 observations ont été réalisées dans la Loire d'avril 1986 à juillet 2021. L'espèce est principalement connue en tant que nicheuse dans le sud-est du département, autour du secteur de Malleval dans les vallons rhodaniens où son habitat est menacé par le développement de la viticulture (Figure 6).

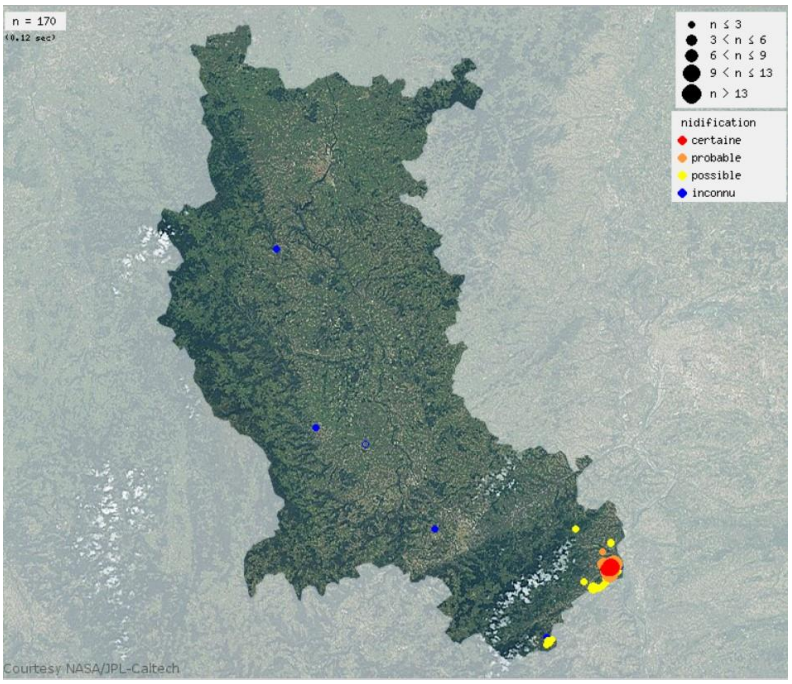

Figure 6 : Répartition de la fauvette passerinette dans la Loire entre 1986 et 2021 (source : www.faune-loire.fr)

Habitats et alimentation

La fauvette passerinette occupe des milieux buissonnants et semi-forestiers bien exposés. On la trouve ainsi dans les pelouses sèches, les garrigues, les landes, les fourrés, et les boisements clairs, notamment de chênes verts, et elle peut être observée jusqu'à 1 000 mètres d'altitude (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015).

Insectivore, elle se nourrit de papillons, de diverses larves, d'araignées, d'orthoptères et recherche ses proies dans le feuillage des arbres et arbustes. Elle peut également consommer des graines et des fruits pour complémenter son alimentation.

Reproduction

Migratrice, la fauvette passerinette quitte la France en septembre pour gagner la lisière méridionale du Sahara, du Sénégal au Tchad (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015). Elle est de retour en France à partir du mois d'avril, et parfois dès le mois de mars. La femelle construit le nid dans un arbuste bas, à faible hauteur, dans lequel elle pond 3 à 4 œufs qui seront incubés 11 à 12 jours. Les jeunes s'envolent une douzaine de jours après leur naissance (Géroudet, 1963).

Menaces

La population française est estimée entre 200 000 et 300 000 couples en France. Les effectifs sont en forte augmentation (+ 64% depuis 2001 et + 23% sur les 10 dernières années) (Source : Viginature). Les populations en expansion de fauvette passerinette font que l'espèce n'est pas menacée à l'échelle nationale (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016).

3. La fauvette pitchou (*Sylvia undata*)

Description

De petite taille, la fauvette pitchou peut être identifiée grâce à sa longue queue qu'elle tient souvent redressée. Chez le mâle, la tête et la queue sont gris ardoise foncée alors que le dos est plutôt brunâtre (Figure 7). La gorge et le ventre sont rouge-brique foncé et ponctués de nombreux petits points blancs. Comme les deux autres fauvettes précédemment présentées, son cercle orbital est également rouge. Ses pattes sont jaunâtres, tout comme la base du bec jaune, alors que la pointe de ce dernier est noire.

Le plumage de la femelle et des jeunes est beaucoup plus terne, avec notamment la tête brune et le ventre brun-orangé.

Figure 7 : Fauvette pitchou © G. Brouard

Répartition

Concernant la fauvette pitchou, on peut distinguer deux grandes populations nicheuses en France (Figure 8). Une première qui se cantonne le long du pourtour méditerranéen comme ses autres cousines et une seconde qui occupe la partie ouest de la France, avec des disparités plus ou moins importantes selon les régions. Dans l'ouest, l'espèce est répandue en Bretagne, en Poitou-Charentes et en Aquitaine. Elle est également présente, mais en moindre abondance, dans les régions Centre, Ile de France et Pays de la Loire. Les populations les plus septentrionales se situent dans les landes du département de la la Manche. Dans le sud, elle est notée jusqu'à 2 000 mètres d'altitude dans les Pyrénées-Orientales (Flitti, Caupenne & Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015).

Concernant la population méditerranéenne, les individus nicheurs les plus au nord se situent au sud du département de la Loire. Espèce majoritairement sédentaire, sa répartition hivernale est donc similaire, même si une migration partielle existe chez certaines populations confrontées à des vagues de froid.

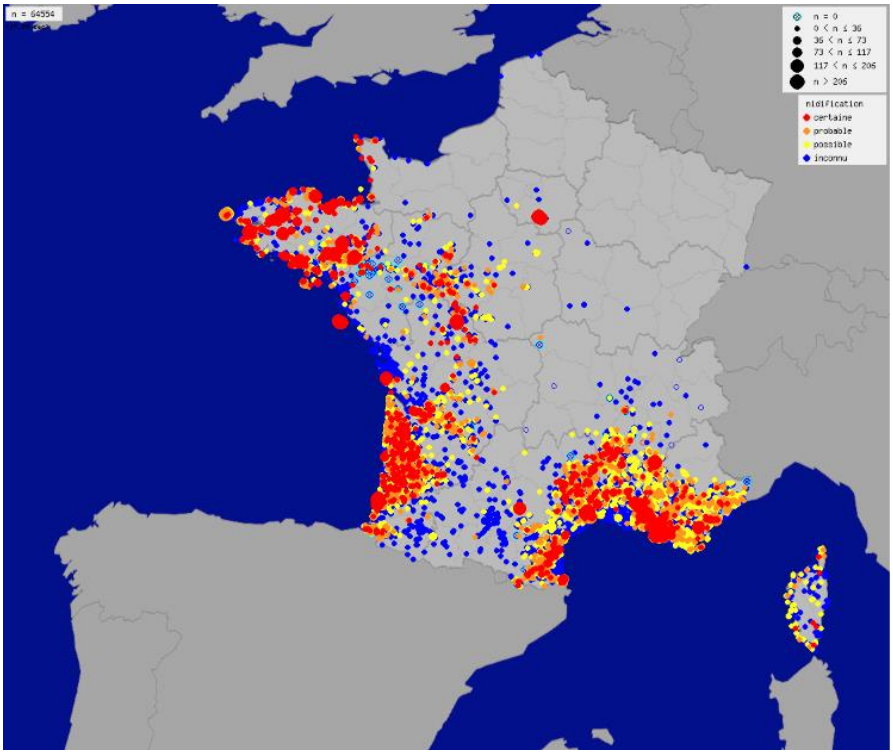

Figure 8 : Répartition de la fauvette pitchou en France entre 1921 et 2021 (source : www.faune-france.fr)

Dans le département de la Loire, 55 données sont disponibles. L'espèce est principalement connue nicheuse dans le sud du Pilat, en limite avec le département de l'Ardèche et plus particulièrement sur la commune de Burdignes (Figure 9). Quelques observations plus rares ont été réalisées dans les gorges de la Loire, notamment sur la commune de Chambles où elle est considérée nicheuse possible. Enfin, elle a été notée sporadiquement dans la vallée de l'Ondaine, dans le Jarez et dans les Monts du Forez.

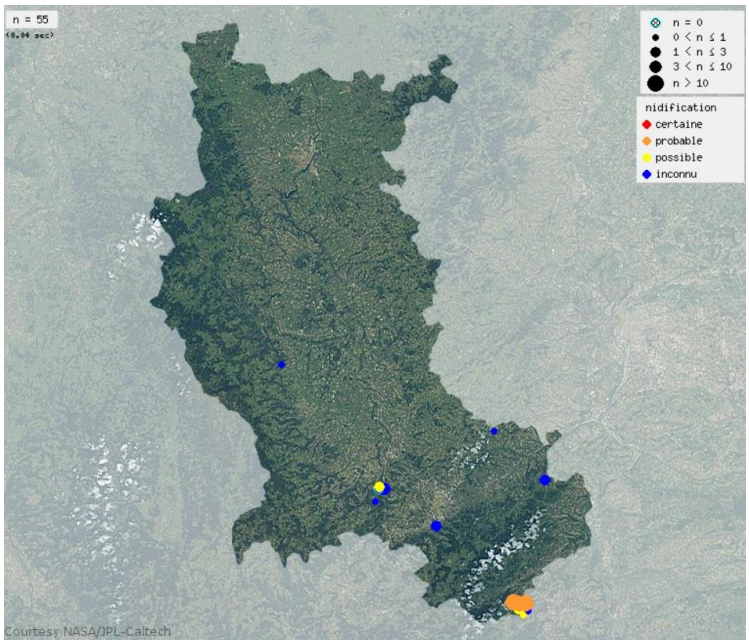

Figure 9 : Répartition de fauvette pitchou dans la Loire entre 1976 et 2021 (source : www.faune-loire.fr)

Habitats et alimentation

La fauvette pitchou fréquente les landes et les secteurs embroussaillés, parfois des zones plus arborées, les zones côtières, les garrigues, les maquis denses de faible hauteur, mais également les landes à genêts purgatifs ou à callunes (Flitti, Caupenne & Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015). Elle peut même occuper des coupes forestières et des parcelles de régénération forestière.

Considérés comme sédentaires, les individus peuvent effectuer des migrations partielles si les conditions hivernales sont trop rudes (froid mais aussi enneigement). Les densités sont donc variables localement et la mortalité peut être importante certains hivers.

Principalement insectivore, son régime alimentaire est composé de papillons, chenilles, coléoptères, diptères, araignées, et il est complété par des fruits et graines en hiver.

Reproduction

Si les températures sont clémentes, les mâles peuvent parader dès le mois de mars, et ils débutent la construction de plusieurs ébauches de nids composés de touffes d'herbes, le plus souvent au pied des callunes ou dans les ronciers. Les nids sont généralement proches du sol et rarement à plus de 1,5 mètre. C'est ensuite la femelle qui choisit un des nids commencés par le mâle et qui termine sa construction. La ponte, comptant 3 à 4 œufs, plus rarement 5, est déposée mi-avril ou début mai. Ils seront couvés durant 12 à 13 jours et les poussins seront nourris durant une période similaire. Une seconde ponte est réalisée, et certaines années certains couples peuvent réaliser 3 nichées (Géroudet, 1963).

Menaces

La population française est estimée entre 25 000 et 50 000 individus. L'espèce semble en fort déclin : - 66 % depuis 2001 et - 57 % sur les 10 dernières années (Source : Viginature). La principale cause de ce déclin semble être la disparition des habitats entrainée par la déprise pastorale et l'enrésinement des landes. L'espèce est considérée comme en danger à l'échelle nationale (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016).

4. Statuts des espèces

Le tableau ci-dessous présente les statuts de conservation des trois espèces ciblées par cette étude.

Tableau 1 : statuts de conservation des trois espèces de fauvettes méditerranéennes.

Nom français	Nom latin	DO	Liste rouge Européenne	Liste rouge France Nicheur	Liste rouge régionale Nicheur
Fauvette mélanocéphale	*Sylvia melanocephala*		LC	NT	LC
Fauvette passerinette	*Sylvia cantillans*		LC	LC	LC
Fauvette pitchou	*Sylvia undata*	I	NT	EN	LC

Directive Oiseaux n° 79/409/CEE du Conseil du 02/04/79 concernant la conservation des oiseaux sauvages
Annexe I : espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zone de Protection Spéciale)
Annexe II : espèces pouvant être chassées
Annexe III : espèces pouvant être commercialisées
Liste Rouge Europe (Liste rouge européenne des espèces menacées (listé Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789))) / France (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) / Région (De Thiersant, & Deliry, C, 2008) :

CR : En danger critique de disparition
EN : En danger
VU : Vulnérable
NT : Quasi menacée
LC : Faible risque de disparition
NA : Non applicable (occasionnels, allochtones…)
DD : Insuffisamment documentée

III. Méthodologie

La première étape a été de définir les secteurs prioritaires à prospecter. Pour cela, il a d'abord fallu définir les zones où les trois espèces de fauvettes méditerranéennes étaient déjà connues dans notre département, puis par extrapolation, définir les secteurs limitrophes de ces zones où ces espèces pourraient être présentes (présence d'habitats et de conditions favorables). En compilant les données existantes pour ces trois espèces (en période de nidification et hors période de reproduction), plusieurs zones ont été identifiées :

- Le secteur sud du plateau pélussinois dans le Pilat et plus particulièrement les communes de Véranne, Maclas, Bessey, Malleval, Chavanay, Saint-Pierre-de-Bœuf et Saint-Michel-sur-Rhône.
- La commune de Burdignes et ses alentours au sud-ouest du Pilat
- Le Jarez avec les communes de Saint-Paul-en-Jarez, la Terrasse-sur-Dorlay, Sainte-Croix-en-Jarez, Lorette, Tartaras et Saint-Romain-en-Jarez.
- Les contreforts nord du Pilat avec les communes de Saint-Etienne, le Chambon-Feugerolles et la Ricamarie.
- Les Gorges de la Loire avec les communes de Saint-Just-Saint-Rambert, Chambles et Saint-Victor-sur-Loire (commune de Saint-Etienne).

En dehors de ces cinq zones principales, la fauvette mélanocéphale et la fauvette pitchou ont déjà été observées en début de période de reproduction sur quelques autres communes plus au nord du département. Il s'agit des communes de :

- Montbrison, Unias, Pralong et Marcilly-le-Châtel

Ces quatre communes étant nettement plus à l'écart des autres secteurs et en dehors du front de colonisation actuel s'opérant par le sud-est du département, elles n'ont pas été prospectées dans le cadre de cette étude. Le site de Pralong a cependant été prospecté en 2022 par un salarié de la LPO effectuant un protocole STOC dans ce secteur.

Un travail de cartographie des milieux favorables aux trois espèces de fauvettes a été effectué sur les cinq secteurs identifiés. Ainsi les habitats de landes, friches et taillis ont été repérés sur une quarantaine de communes du sud du département.

Suite à ce travail, les sites les plus favorables ont été retenus (localisation par rapport au front de colonisation, réseau de sites favorables aux alentours et qualité des sites) et le terrain a été réalisé sur trente communes, réparties en cinq zones (Figures 10 et 11) :

ZONE 1 : VALLONS RODANIENS SUD PILAT

Cette première zone est constituée des communes de Saint-Appolinaire, Véranne, Roisey, Bessey et Pélussin. Elle est située à proximité du secteur historique des observations des fauvettes passerinette et mélanocéphale. Les prospections se sont concentrées sur les secteurs où ces espèces étaient jusqu'alors méconnues ou inconnues.

Maclas, Malleval, Saint-Pierre-de-Bœuf, Lupé, Chavanay, ont volontairement été retirées des communes à prospecter en 2022 dans le cadre de cette étude, puisqu'elles constituent leur bastion historique. Ces communes ont malgré tout été prospectées par des salariés LPO dans le cadre d'autres études ou par des

bénévoles durant diverses sorties. Cela a permis de concentrer la recherche de ces trois espèces de fauvettes sur des zones méconnues où l'effort de prospection jusqu'à présent était moindre ou inexistant.

ZONE 2 : SECTEUR DE BURDIGNES

Cette zone concerne les communes de Burdignes, Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette. Les trois espèces sont connues sur le secteur de Burdignes, en limite avec l'Ardèche. L'objectif etait donc de renforcer les connaissances sur cette commune et de prospecter les sites les plus favorables sur les secteurs limitrophes des communes de Saint-Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental.

ZONE 3 : COTEAUX DU JAREZ

La troisième zone est constituée des communes de Tartaras, Dargoire, Saint-Joseph, Saint-Martin-la-Plaine, Genilac, Cellieu, Châteauneuf, Sainte-Croix-en-Jarez, Farnay, la Terrasse-sur-Dorlay, la partie nord de Saint-Chamond et Saint-Paul-en-Jarez. La fauvette mélanocéphale a déjà été observée à plusieurs reprises sur certains de ces secteurs et des données proches dans le Rhône laissent supposer une progression de cette espèce dans cette zone géographique. La fauvette pitchou et la fauvette passerinette n'y ont été observées que rarement et jamais en période de reproduction.

La commune de la Valla-en-Gier n'a finalement pas été retenue (plus en altitude donc un peu moins favorable). Malgré tout, un bénévole a effectué une recherche en 2022 dans le secteur du Chatelard, à proximité de Doizieux.

ZONE 4 : GORGES DE LA LOIRE AMONT

Sur cette zone, les points d'écoutes ont été réalisés sur les communes de Saint-Just-Saint-Rambert, Chambles, Saint-Victor-sur-Loire (Saint-Etienne), Caloire, Saint-Paul-en-Cornillon et Unieux. Quelques observations de fauvette pitchou et mélanocéphale ont été réalisées récemment dans ce secteur des Gorges amont.

ZONE 5 : CONTREFORTS NORD DU PILAT

Cette zone concerne les communes de Saint-Etienne, Le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie et les parties nord de Saint-Romain-les-Atheux, Planfoy et Saint-Genest-Malifaux. Elle est probablement la moins favorable en termes de conditions climatiques mais les fauvettes pitchou et mélanocéphale ont déjà été observées hors période de reproduction sur quelques secteurs, et plusieurs ensembles de grandes landes leur semblent favorables.

La partie sud de la commune de Saint-Chamond était initialement prévue mais n'a finalement pas été sectionnée afin de pouvoir réaliser un effort de prospections plus complet sur le reste de la zone.

Enfin, comme expliqué précédemment, un site de la commune de Pralong a été prospecté en 2022 mais en dehors de cette étude, du fait d'un passage d'un salarié LPO dans le cadre d'un protocole STOC.

Figure 10 : Cartographie des sites potentiellement favorables aux fauvettes méditerranéennes sur les 5 zones ciblées pour la recherche des trois espèces en 2022.

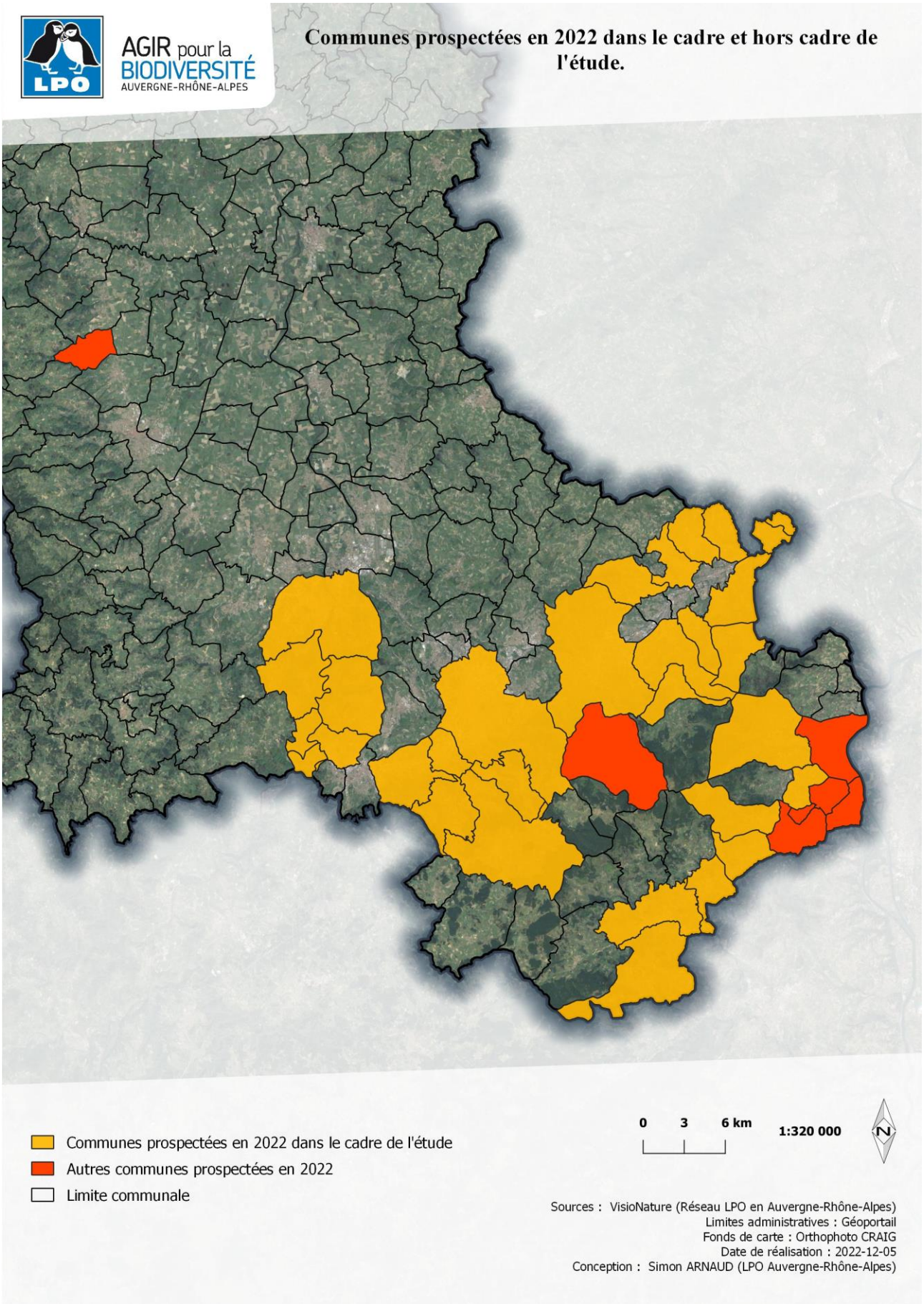

Figure 11: Carte des communes prospectées dans le cadre de l'étude et en dehors de l'étude

Une fois ces cinq zones définies, des points d'écoute ont été effectués sur les sites les plus favorables de chacune d'entre elles. Des écoutes de 10 minutes ont été privilégiées afin de prospecter un maximum de sites, tout en favorisant les chances de contacter ces espèces lors de chaque point.

La fauvette passerinette, contrairement aux deux autres fauvettes, étant un espèce migratrice stricte ne revenant sur son site de reproduction qu'autour du 10 avril, les écoutes ont été réalisées entre cette date du 10 avril et le 15 juin, afin de maximiser les chances de contacter des individus chanteurs des trois espèces sur les différents sites.

Un seul passage a été réalisé sur chacune des zones, l'objectif de l'étude étant de couvrir le plus de sites favorables à la reproduction de ces espèces.

À la fin de chaque point d'écoute de 10 minutes, si aucun chanteur spontané n'est détecté, le protocole de la repasse a été mis en place afin de stimuler d'éventuels individus présents mais non contactés Ce protocole consiste à diffuser, par l'intermédiaire d'une enceinte, le chant de chacune des trois fauvettes afin de faire réagir les individus potentiellement présents sur le site mais ne s'étend pas manifestés durant les 10 minutes d'écoute. Si un oiseau au minimum se manifeste (chants, parades, cris) suite à la repasse, le protocole est alors interrompu afin de limiter le dérangement. Si aucun individu ne se manifeste, une écoute fait suite à la diffusion du chant.

En plus des observations réalisées lors de ces points d'écoutes, l'ensemble des observations de ces trois espèces réalisées en dehors de l'étude durant l'année 2022, du 1er janvier au 1er décembre et renseignées et vérifiées dans la base de données « Faune AURA », a été intégré dans les résultats de l'année 2022 (distinction faite entre nicheur et non nicheur).

IV. Résultats et discussion

1. La fauvette mélanocéphale

Sur les 39 communes prospectées en 2022, la fauvette mélanocéphale a été observée sur 17 d'entre elles soit un peu moins de la moitié (Figure 12). Parmi ces 17 communes, la fauvette mélanocéphale a été contactée pour la première fois sur sept d'entre elles. L'espèce est désormais connue sur 24 communes de la Loire (Figure 12). Sur ces 17 communes, l'espèce était présente en période de nidification à l'exception de deux d'entre elles, Saint-Paul-en-Jarez et Saint-Just-Saint-Rambert.

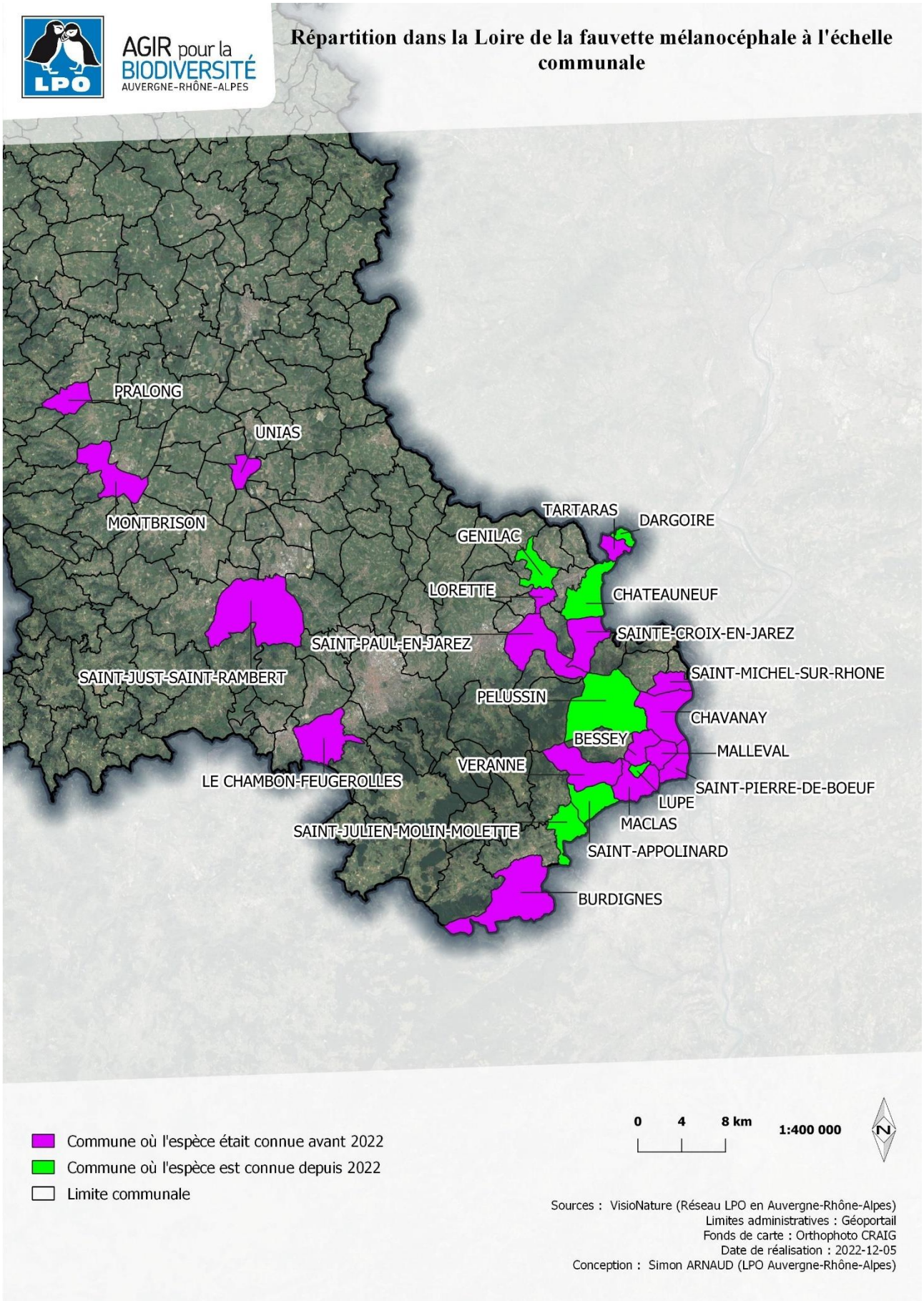

Figure 12 : Répartition dans la Loire de la fauvette mélanocéphale à l'échelle communale à l'issue de l'étude de 2022.

À Saint-Paul-en-Jarez, un individu hivernant a été observé dans un jardin au mois de février. C'est même la troisième année consécutive que l'espèce est contactée dans ce jardin durant la période hivernale et en 2021, l'espèce avait été observée sur ce site fin mars, laissant supposer un début de reproduction, mais elle n'a ensuite pas été recontactée.

Des milieux favorables se situent à quelques centaines de mètres de ce jardin mais aucun individu n'a été détecté lors des points d'écoutes réalisés au printemps. La donnée de fauvette mélanocéphale nicheuse la plus proche se situe à un peu moins de 4km, sur la commune de Châteauneuf. Il est possible que l'espèce niche aux alentours et qu'elle n'ait malgré tout pas été détectée cette année.

Sur la commune de Saint-Just-Saint-Rambert, un individu a été contacté à trois reprises au cours des mois de janvier et février dans les gorges de la Loire à proximité du barrage de Grangent. Des points d'écoutes ont été réalisés sur ce secteur au printemps, afin de confirmer la présence de l'espèce en période de reproduction, mais aucun individu n'a été contacté. Le site, et plus généralement le secteur des gorges, semble très favorable à la fauvette mélanocéphale et il est possible que l'espèce finisse par s'y installer. La problématique de la fréquentation et du piétinement de la lande, du fait de l'activité touristique, peut cependant constituer un frein.

Figure 13 : Femelle de fauvette mélanocéphale
© M. Schmidt

Enfin, un individu a été contacté en dehors de l'étude sur la commune de Marclopt, dans la plaine du Forez en bord de Loire mais sans indice d'une possible reproduction.

Les 15 autres communes où l'espèce a été observée en 2022, à minima en tant que nicheuse possible, sont :

- Tartaras, Dargoire, Génilac et Châteauneuf pour le secteur des coteaux du Jarez. Avant cette année, l'espèce était connue nicheuse sur la seule commune de Tartaras.

Deux femelles ont été observées en période de reproduction sur la commune de Dargoire où l'espèce est donc considérée nicheuse possible. Le site est localisé à moins de deux kilomètres de la population de Tartaras et l'espèce est également bien connue sur les communes limitrophes du département du Rhône à savoir, Chabanières, Beauvallon et Trêves (Ibora, 2021). Sur Genilac et Châteauneuf, l'espèce a été observée en tant que nicheuse possible sur la première commune et nicheuse probable sur la seconde (mâles chanteurs). Ces sites sont davantage éloignés des secteurs connus avant 2022 à Tartaras et montrent que l'espèce continue sa progression en remontant la vallée du Gier et ses affluents.

- Burdignes et Saint-Julien-Molin-Molette.

L'espèce était déjà connue en tant que nicheuse sur la commune de Burdignes et sur le secteur où elle a été observée cette année. En revanche pour la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, la présence de l'espèce est une nouveauté. Deux mâles chanteurs ont été observés en période de reproduction en tant que nicheurs possibles lors des points d'écoute à la limite est de la commune. L'espèce est connue depuis au moins deux ans sur les communes ardéchoises de Saint-Marcel-lès-Annonay, Boulieu-lès-Annonay et Annonay (faune-AURA.org) et elle a été découverte cette année à moins de deux kilomètres sur la commune de Saint-Appolinard.

C'est donc sur un secteur proche de ces communes et présentant des caractéristiques favorables que la fauvette mélanocéphale a été découverte. Aucun individu n'a été observé sur la commune de Bourg-Argental, malgré des sites a priori favorables. Cette commune est cependant davantage située dans la partie montagneuse du Pilat et même si les secteurs les plus au sud et les plus favorables ont été prospectés, les conditions et le climat sont peut-être encore limites pour cette espèce.

- Maclas, Saint-Pierre-de-Bœuf, Malleval, Bessey, Chavanay, Saint-Appolinard et Pélussin pour le secteur des vallons rhodaniens.

L'espèce était déjà présente depuis plusieurs années en tant que nicheuse possible sur les cinq premières communes citées et reste connue sur celles-ci en 2022 et ce malgré la dynamique de défrichement sur certains secteurs comme celui de Malleval. En revanche, l'espèce a été découverte sur les communes de Saint-Appolinard et Pélussin.

Sur Saint-Appolinard, trois mâles chanteurs ont été contactés lors d'un même point sur un secteur très favorable situé à proximité de Saint-Julien-Molin-Molette. Les écoutes sur les autres sites de la commune n'ont rien donné mais les conditions semblent favorables à une installation de la fauvette mélanocéphale. Sur la commune de Pélussin, une femelle a été détectée en période de reproduction sur une lande à genêt située à presque 900m d'altitude et à plus de 6 km des sites de reproduction connus les plus proches. Cette donnée montre que l'espèce peut occuper des secteurs situés au cœur du Pilat et qui présentent des conditions météorologiques beaucoup plus difficiles. Il sera intéressant de suivre l'évolution de l'espèce dans ce secteur et de la mettre en relation avec les conditions météorologiques des printemps et étés successifs. À noter qu'un individu a été contacté fin janvier sur la commune de Lupé (hors période de nidification).

- Enfin l'espèce a de nouveau été observée sur la commune de Pralong, située hors périmètre d'étude.

C'est la deuxième année consécutive qu'un mâle chanteur est détecté sur le même site. La présence de cet individu laisse supposer que l'espèce peut fréquenter d'autres secteurs favorables sur les contreforts des monts du Forez.

Sur les communes des zones des Gorges de la Loire et des contreforts nord du Pilat, l'espèce n'a pas été réobservée en période de reproduction.

Dans les gorges de la Loire, comme détaillé précédemment, l'espèce a été contactée au mois de janvier et février mais n'a ensuite pas été observée en période de reproduction. L'isolement de ce secteur par rapport aux sites où l'espèce est connue nicheuse et la fréquentation touristique sont probablement les principaux facteurs limitants pour le moment. En effet, les grands ensembles de landes des gorges de la Loire et les conditions climatiques relativement clémentes semblent favorables à l'espèce.

Pour la zone des contreforts nord du Pilat, l'espèce avait été contactée en janvier en 2001 sur un secteur à la limite avec Saint-Romain-les-Atheux, mais aucune autre observation n'a été réalisée depuis. Là encore l'isolement du secteur par rapport aux sites où l'espèce est connue est certainement un facteur limitant. De plus la zone géographique en elle-même, où la plupart des secteurs favorables sont situés sur la façade nord du Pilat, relativement hauts en altitude et donc soumis à des conditions météorologiques moins favorables, constitue également un potentiel obstacle pour le moment.

Figure 14 : Mâle de fauvette mélanocéphale © M. Schmidt

Grâce aux inventaires de cette année, la fauvette mélanocéphale est désormais connue nicheuse sur au moins 17 communes du département et elle a déjà été observée en période de reproduction ou hors période de reproduction sur 24 communes.

On observe donc une tendance à l'expansion de l'aire de répartition de la fauvette mélanocéphale sur certains secteurs de la Loire. Notamment sur toute la partie sud du Pilat, au niveau de la limite départementale de la Loire et de l'Ardèche, et dans la vallée du Gier avec une progression de l'espèce sur certains vallons des affluents du Gier.

Enfin, l'espèce a été découverte dans les contreforts des monts du Forez en 2021.

La dynamique observée dans la Loire suit la tendance régionale, notamment dans la partie sud-ouest du département du Rhône (Iborra, 2021) et en Auvergne où l'espèce a été découverte en tant que nicheuse dans le Puy de Dôme et en Haute-Loire dans les gorges de l'Allier (Riols, synthèse Faune-aura.org).

La figure 15 ci-dessous illustre la répartition de cette espèce dans la Loire (nicheurs et non nicheurs) et la figure 16 se concentre sur la répartition des individus potentiellement nicheurs.

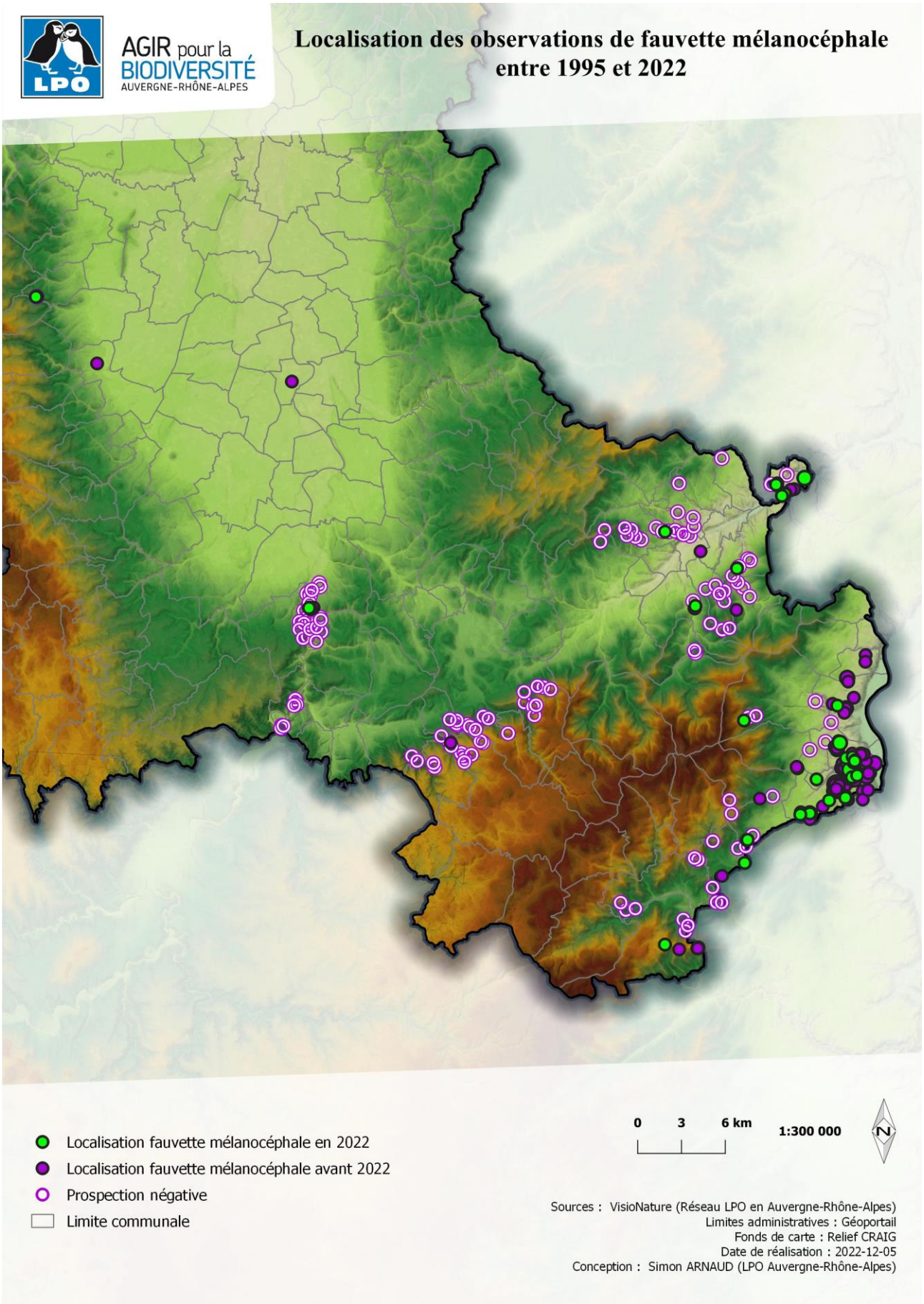

Figure 15 : Localisation des observations de fauvette mélanocéphale entre 1995 et 2022

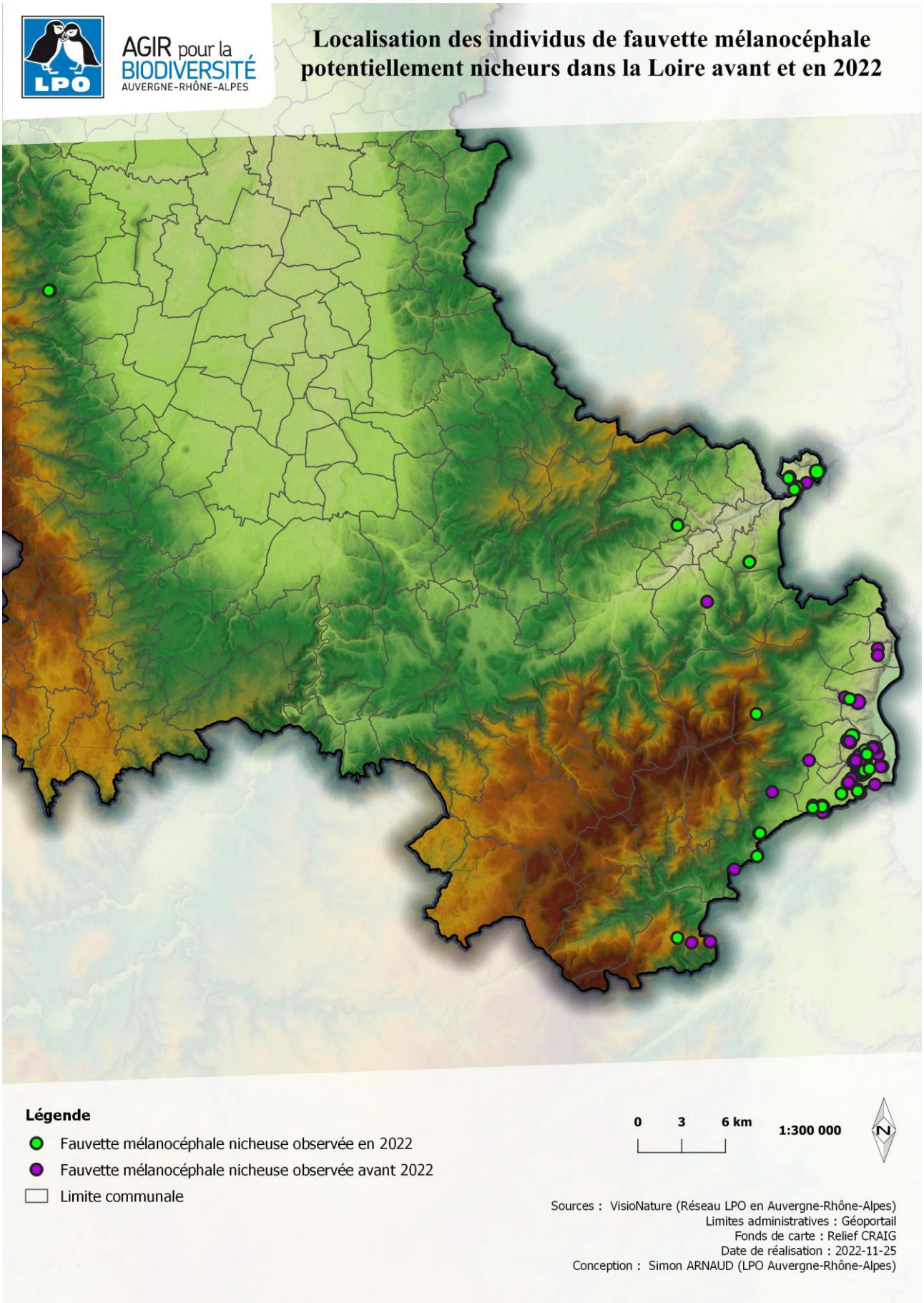

Figure 16 : Localisation des individus de fauvette mélanocéphale potentiellement nicheurs dans la Loire avant et en 2022

1. La fauvette passerinette

En 2022, la fauvette passerinette a été observée sur uniquement deux communes parmi les 39 prospectées (Figure 18).

Ces deux communes sont :

- Malleval, secteur historique du département pour cette espèce. Les individus observés sont localisés au niveau des ravins rhodaniens dans les secteurs de friches et de landes encore restants. La viticulture est actuellement en plein développement sur ce secteur et de nouvelles vignes sont installées sur des versants très fortement pentus, auparavant inexploités et donc naturellement occupés par une végétation buissonnante.

- La commune de la Terrasse-sur-Dorlay, où un individu a chanté spontanément et niche possiblement dans les landes du site du crêt de Marcoux. Cet individu a été observé le 3 mai soit assez tardivement dans le printemps, mais il n'est pas tout à fait exclu qu'il puisse s'agir d'un individu encore en halte migratoire. Les grands ensembles de landes et de friches d'âges et d'étagements différents procurent des habitats favorables à l'espèce. La fauvette passerinette a été observée dans la partie sud du site, dans des landes surplombant la rivière de la Mornante. Un individu chanteur avait été observé au printemps 2021 sur un secteur à la limite entre Pélussin et Pavezin se situant à environ 4,5 km du site de la Terrasse-sur-Dorlay. Le secteur historique de Malleval se situe lui à plus de 10 km et le massif du Pilat constitue un obstacle important entre les deux.

Figure 17 : Fauvette passerinette © G. Brouard

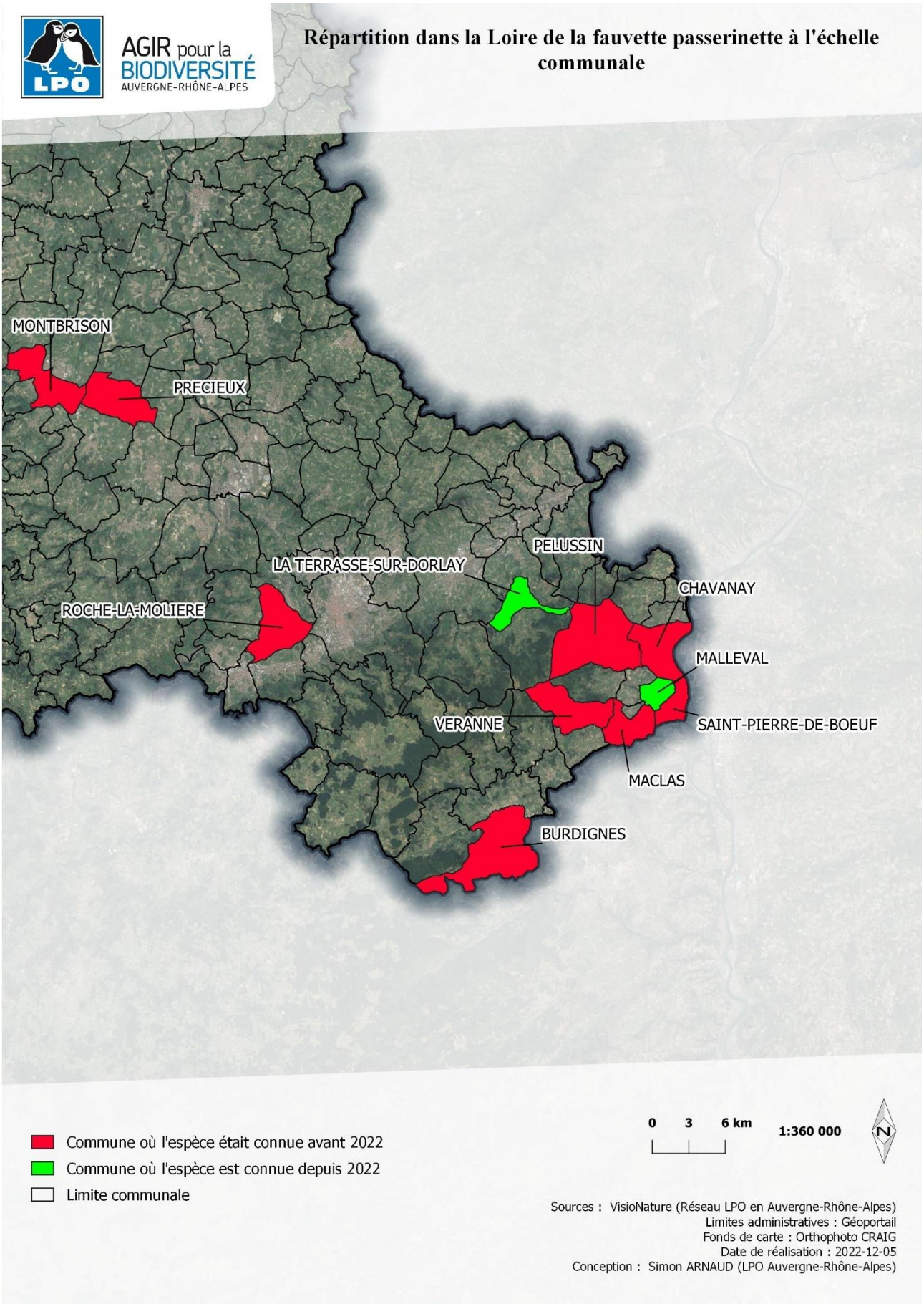

Figure 18 : Répartition à l'échelle communale de la fauvette passerinette dans la Loire à l'issue de l'étude de 2022.

Avant les prospections réalisées cette année, la fauvette passerinette était connue nicheuse sur Malleval et sur plusieurs communes situées aux alentours à savoir : Maclas, Chavanay, Saint-Pierre-de-Bœuf, Véranne et Pélussin.

Elle n'a pas été réobservée sur ces communes en 2022 (qui n'ont pas été sélectionnés pour l'étude de cette année afin de privilégier des zones où l'espèce était inconnue, sauf Véranne). Sur Chavanay, les dernières observations remontaient à 2012. Nous avons manqué de temps pour réaliser un passage sur la commune de Chavanay mais il serait pertinent de retourner sur ces secteurs historiques pour y rechercher l'espèce et vérifier que les habitats sont toujours présents. Sur les autres communes, les observations sont plus récentes et l'absence de l'espèce cette année ne signifie pas qu'elle n'est plus présente. Il serait tout de même important de vérifier sa présence au moins sur les sites historiques. Les pressions exercées sur ses habitats par le développement de la viticulture, de l'arboriculture et de l'urbanisme peuvent constituer une menace pour la pérennité de l'espèce sur ce secteur.

La fauvette passerinette était également déjà connue sur la commune de Burdignes, au niveau de la croix de Chirols et a été observée en 2022 sur ce site, mais côté ardéchois.

Les premiers points d'écoutes ont été réalisés le 14 avril soit quelques jours après les premiers individus recensés en 2022 sur la commune de Malleval. Même si cette date a été choisie afin de commencer les points d'écoutes une fois passé la date du retour de migration de l'espèce, il n'est donc pas impossible que certains individus n'étaient encore pas arrivés sur leurs sites de reproduction. Les secteurs les plus favorables pour l'espèce (proches des zones ou l'espèce est déjà connue) ont cependant été prospectés un peu plus tard dans la saison.

Enfin, sur certaines communes plus au nord du département, l'espèce a déjà été observée par le passé. En 2013, la fauvette passerinette avait été contactée en avril sur la commune de Saint-Polgues, dans la partie nord du département. En 2003, un mâle a été observé au mois de mai sur la commune de Roche-la-Molière et en avril 1986, un mâle avait été contacté sur Montbrison. Pour ces trois observations, il s'agissait probablement d'individus en halte migratoire. À noter également une possible donnée de cette espèce sur la commune de Précieux avec un mâle observé en avril 2021, mais l'identification n'a jamais été confirmée.

La progression de cette espèce semble donc plus limitée que celle de la fauvette mélanocéphale. Le nouveau site où l'espèce a été observée en 2022 en période de reproduction est isolé de la population aux alentours de Malleval et semble résulter d'une présence sporadique plutôt que d'un front de colonisation vers le nord.

Cette observation et l'observation de l'espèce au printemps 2021 sur la commune de Pélussin, sur un secteur relativement proche du site de la Terrasse-sur-Dorlay, confirme tout de même le potentiel de ce secteur du Pilat pour l'espèce, mais il semble que les conditions climatiques soient encore trop rudes et ne permettent pour le moment pas une installation durable de la fauvette passerinette dans ce secteur.

Les zones des gorges de la Loire, des contrefort nord du Pilat et la majeure partie de la zone des coteaux du Jarez semblent pour le moment trop éloignées des noyaux de populations bien installées. Les prospections des différents sites au sein de ces zones montrent cependant qu'il existe, par endroit, un potentiel d'accueil pour cette espèce en matière d'habitats.

La figure 19 ci-dessous illustre la répartition de cette espèce dans la Loire (nicheurs et non nicheurs) et la figure 20 se concentre sur la répartition des individus potentiellement nicheurs.

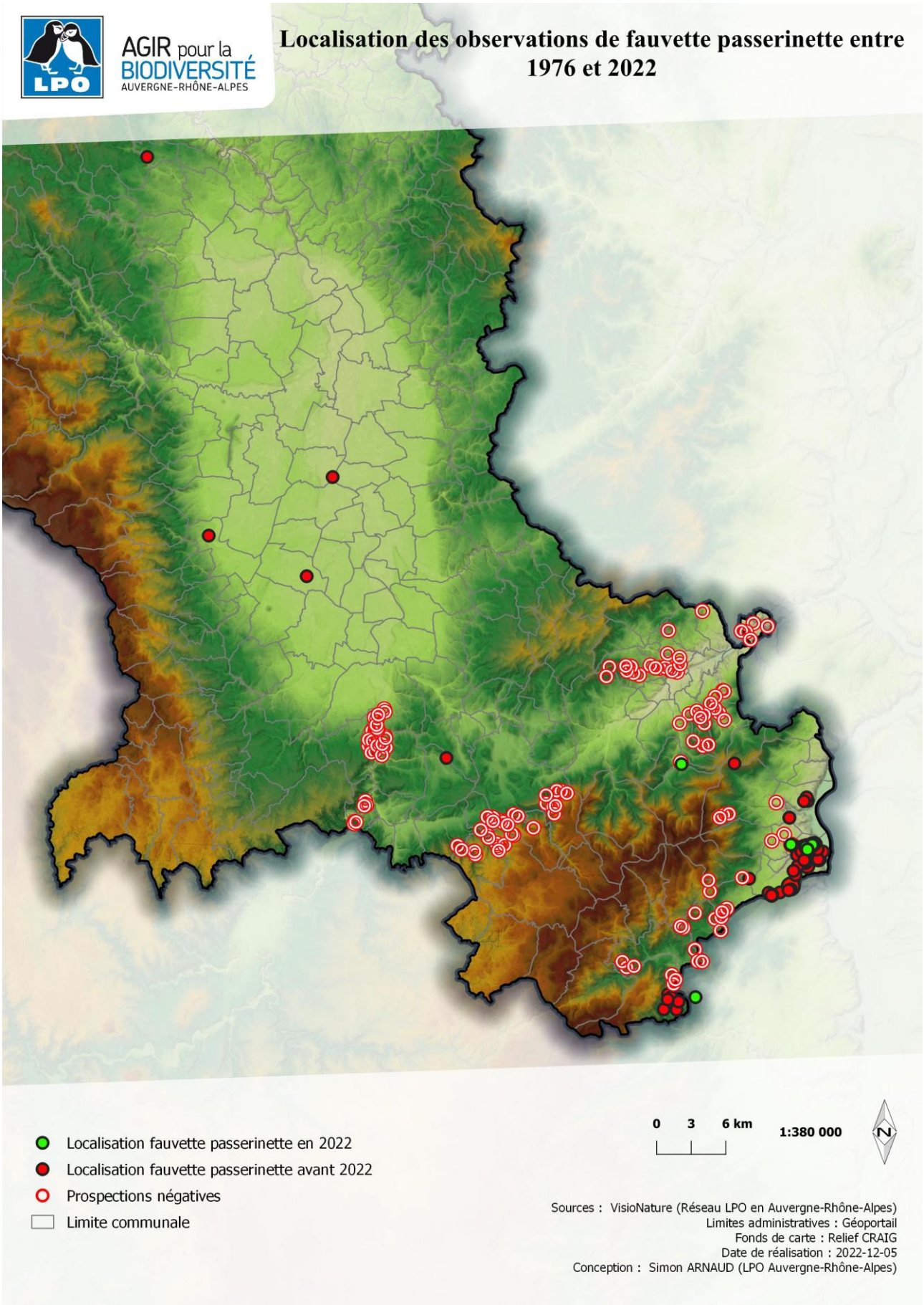

Figure 19 : Localisation des observations de fauvette passerinette entre 1976 et 2022

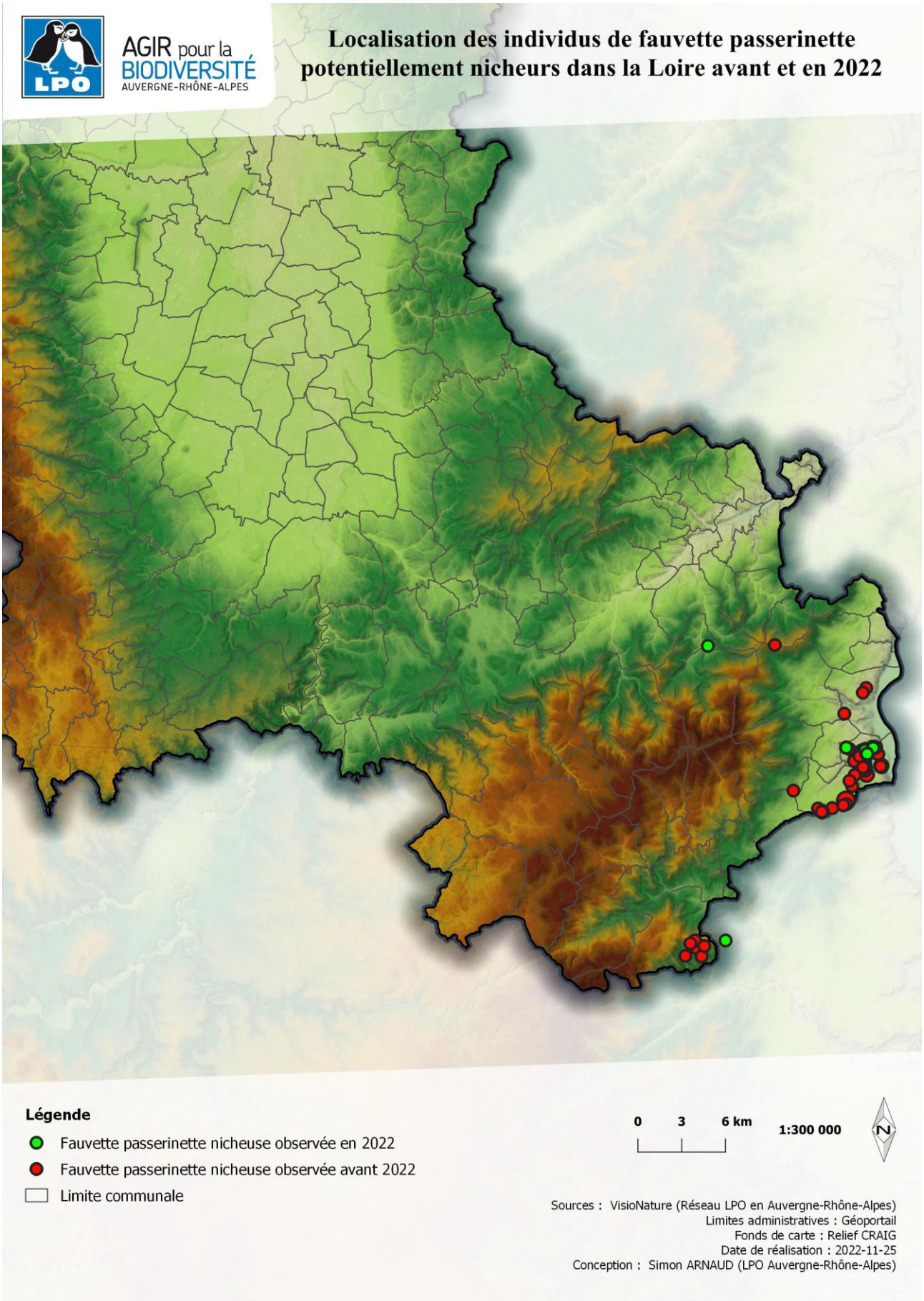

Figure 20 : Localisation des individus de fauvette passerinette potentiellement nicheurs dans la Loire avant et en 2022

2. La fauvette pitchou

Comme pour la fauvette passerinette, la fauvette pitchou a été observée en tant que nicheuse possible sur deux communes parmi les 39 prospectées en 2022 (Figure 22).

Les deux communes sont :

- Burdignes, où l'espèce est connue depuis 2018 avec la présence de plusieurs individus chanteurs observés sur plusieurs sites (l'espèce y est connue en tant que nicheuse probable).

- La commune de Cellieu, où un individu chanteur spontané a été contacté en avril de cette année lors des prospections réalisées dans le cadre de cette étude. L'individu a été observé dans une grande lande à genêts purgatifs et ronces, typique des milieux fréquentés habituellement par l'espèce (Figure 21). Les sites les plus proches où l'espèce est connue nicheuse se situent dans le secteur de Burdignes à plus de 25 km au sud. D'autres observations de fauvette pitchou ont été effectuées sur des communes plus proches, comme Saint-Romain-en-Jarez et Sainte-Croix-en-Jarez mais ces observations ont eu lieu au cours de l'hiver. À noter la présence d'une fauvette pitchou observée dans le Rhône à Saint-Andéol-le-Château en mai 2022, à une dizaine de kilomètres du site de Cellieu (Faune-AURA.org). Aucun indice de reproduction n'a cependant été relevé.

Figure 21 : Lande sur la commune de Cellieu où la fauvette pitchou a été observée © S. Arnaud

En plus de ces deux communes, l'espèce a été notée durant l'hiver 2022 sur la commune de Saint-Just-Saint-Rambert, dans des landes des gorges de la Loire. En revanche, aucun individu n'a été observé au printemps lors des points d'écoute réalisés dans le cadre de cette étude. Deux individus avaient également été observés en janvier 2021 à quelques centaines de mètres sur la commune de Chambles mais là encore les points d'écoute n'ont pas permis de relever la présence de l'espèce. Enfin, toujours dans les gorges de la Loire, l'espèce a par le passé été observée à plusieurs reprises sur le secteur de Saint-Victor-sur-Loire durant l'hiver de 1976/1977.

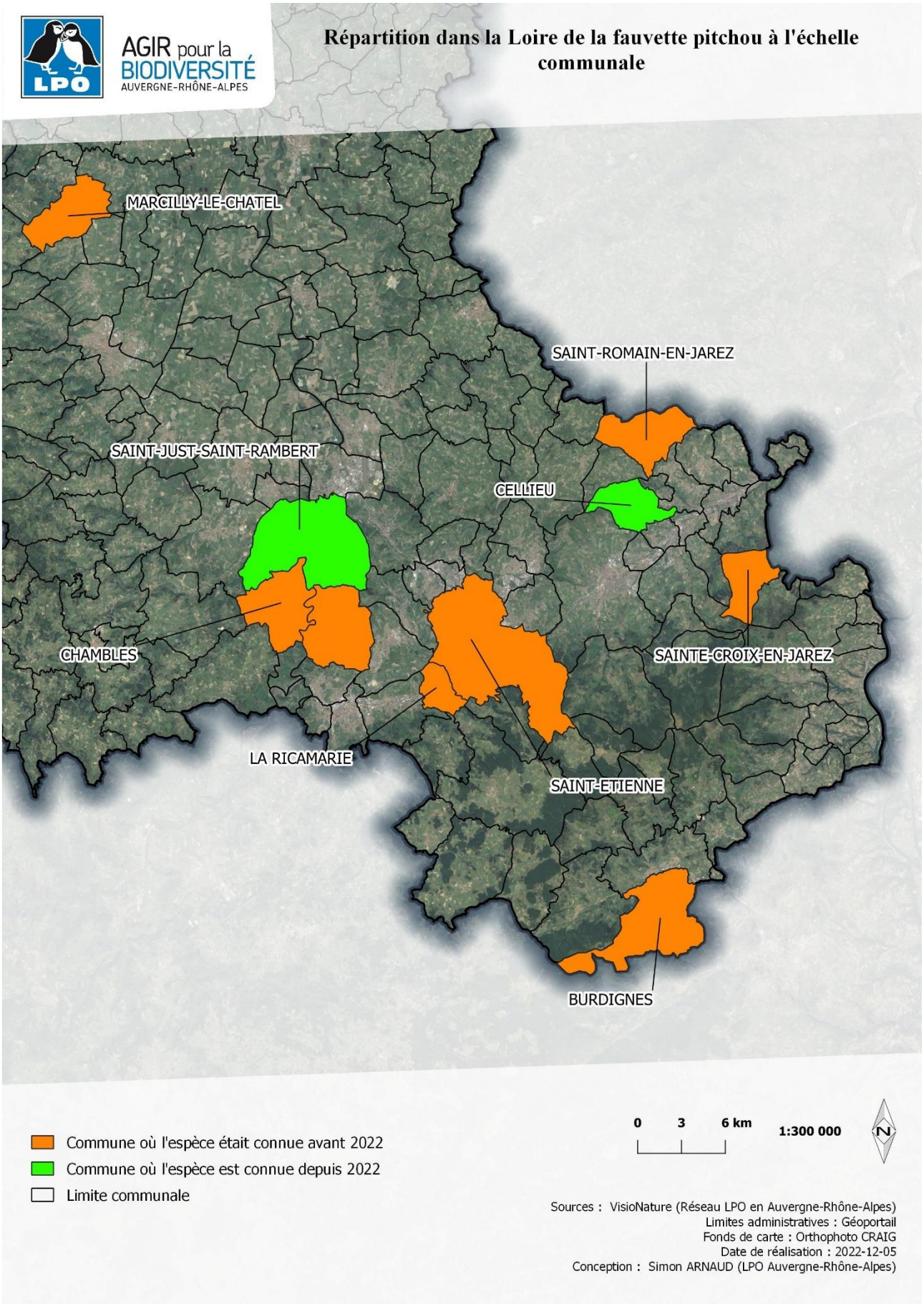

Figure 22 : Répartition dans la Loire de la fauvette pitchou à l'échelle communale à l'issue de l'étude de 2022.

Sur les autres zones d'étude, l'espèce n'a pas été contactée en 2022. Elle a déjà été observée sur la zone des contreforts nord du Pilat durant l'automne 2020, avec la présence d'un individu dans une lande sur la commune de la Ricamarie et sur la zone des coteaux du Jarez, comme expliqué précédemment, avec une observation début mars 2019 sur la commune de Saint-Romain-en-Jarez et une observation beaucoup plus ancienne à Sainte-Croix-en-Jarez, en avril 1976, dans une lande à bruyères et genêts purgatifs. Sur ce site une vague de froid accompagnée de neige était arrivée quelques temps plus tard, condamnant une possible reproduction de l'espèce.

Enfin, en juillet 2019, un individu a été observé à Marcilly-le-Chatel, dans le pommier d'un jardin. Aucun indice de reproduction n'a pu être relevé et il est possible qu'il s'agisse d'un individu erratique. Cette observation constitue la donnée la plus septentrionale de l'espèce pour le département de la Loire et témoigne des capacités de dispersion de l'espèce.

L'espèce semble donc majoritairement cantonnée à la zone de Burdignes pour le moment. La présence d'un individu chanteur spontané en avril dans une lande sur Cellieu montre que l'espèce peut potentiellement fréquenter d'autres secteurs du département en période de reproduction mais que le front de colonisation reste pour le moment cantonné à l'extrême sud du département et résulte de la remontée septentrionale de la population ardéchoise.

Les observations hivernales de l'espèce dans des milieux très favorables dans les gorges de la Loire, les contreforts nord du Pilat et les coteaux du Jarez illustrent le potentiel d'accueil de ces zones pour l'espèce en matière d'habitats. Il semble cependant encore un peu tôt pour que la fauvette pitchou s'installe dans ces zones. La progression de l'espèce vers ces secteurs plus au nord dépendra probablement d'un ensemble de facteurs que sont la répétition et la succession d'hivers et de printemps doux, la progression du front de colonisation depuis le sud et le maintien des ensembles de landes favorables à l'espèce.

La figure 23 ci-dessous illustre la répartition de cette espèce dans la Loire (nicheurs et non nicheurs) et la figure 24 se concentre sur la répartition des individus potentiellement nicheurs.

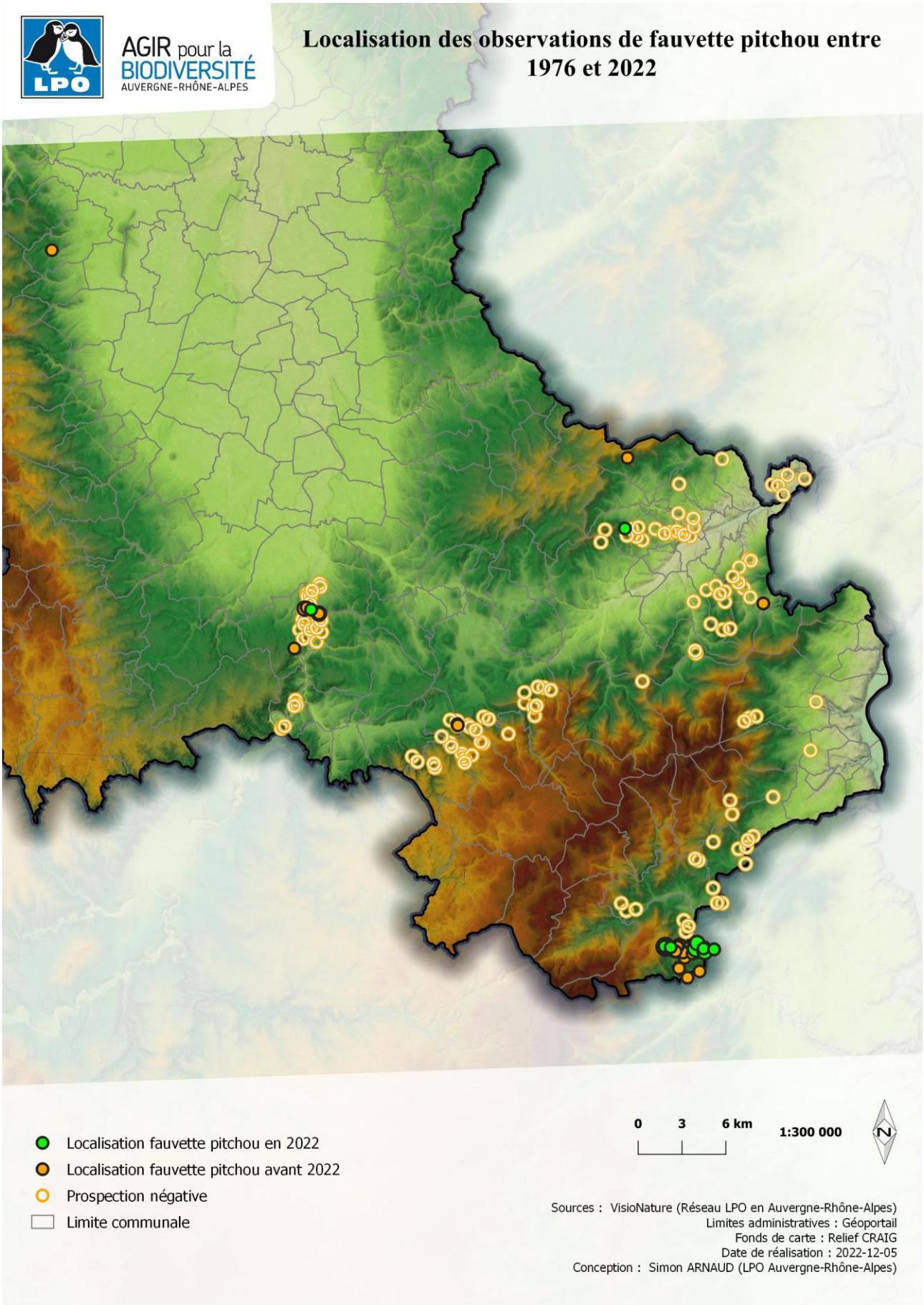

Figure 23 : Localisation des observations de fauvette pitchou dans la Loire entre 1976 et 2022.

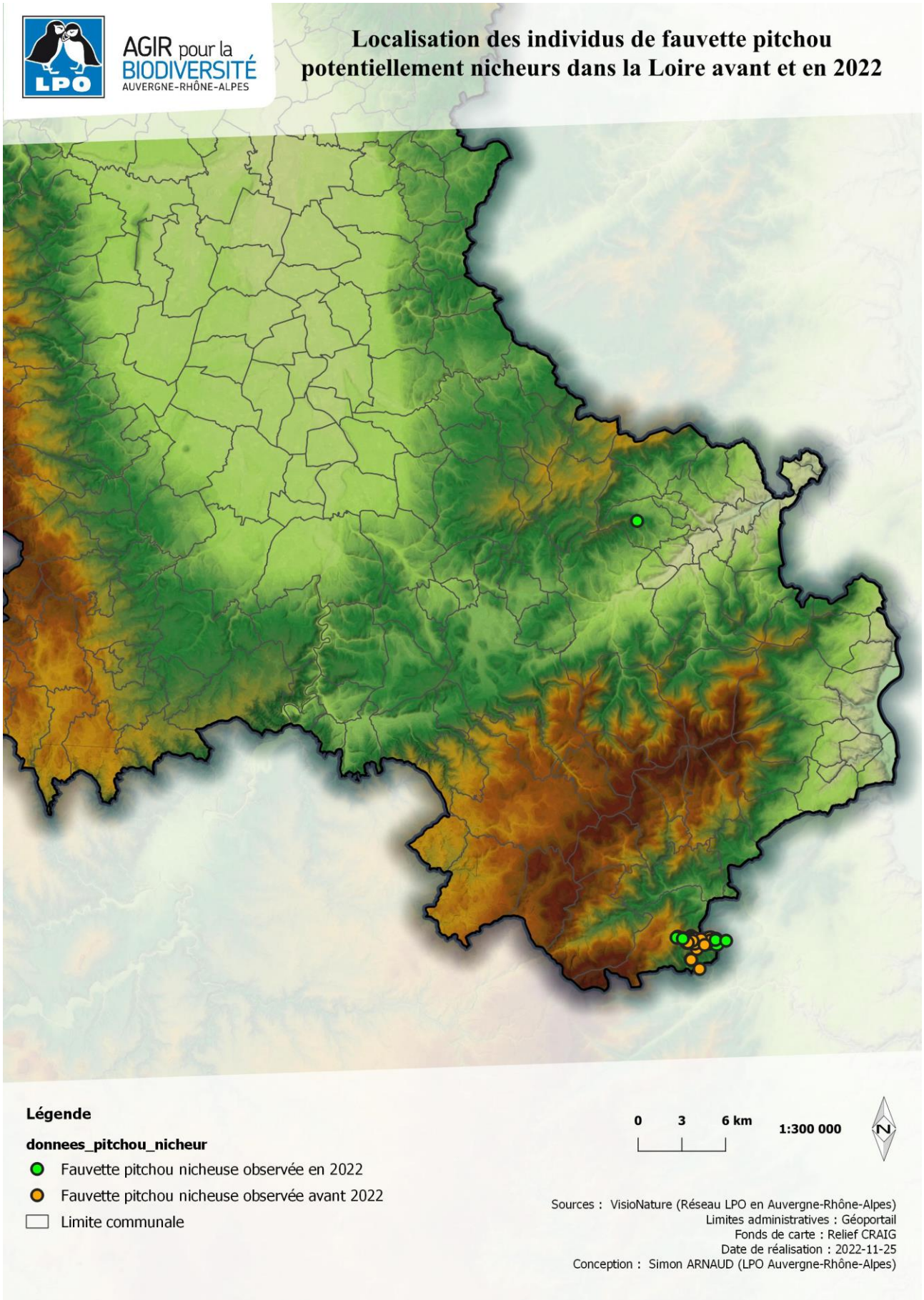

Figure 24 : Localisation des individus de fauvette pitchou potentiellement nicheurs dans la Loire avant et en 2022

3. La fauvette orphée

Bien qu'elle ne fasse pas partie des espèces recherchées dans cette étude, la fauvette orphée appartient également au groupe des fauvettes méditerranéennes. Assez massive pour une fauvette, cette espèce se caractérise notamment par sa calotte gris foncé/noire et l'iris noir chez le mâle. Elle occupe une gamme d'habitats allant des garrigue et maquis, boisements sclérophylles clairsemés aux pelouses sèches ponctuées de buissons et d'arbustes.

Figure 25 : Fauvette orphée © R. Diez

Elle n'a pas fait l'objet de prospections dans la Loire comme les trois autres fauvettes du fait de l'absence d'observation d'individus dans le département depuis 2005. L'espèce était connue sur plusieurs secteurs dans le département durant les années 1960 à 1980. Ainsi, il est fait mention de l'espèce dans le Jarez sur les communes de Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Martin-la-Plaine (Brugière, 1996 & faune-loire.org).

La fauvette orphée a été observée à plusieurs reprises dans les gorges de la Loire, les coteaux du Jarez, Saint-Appolinard, Saint-Chamond et Valfleury entre 1960 et 1990. Dans le sud du Pilat, l'espèce a été observée en juin 1976 et a ensuite été contactée en mai/juin 1979. Fin des années 70 et pendant toutes les années 80 l'espèce était observée ponctuellement dans la zone des gorges de la Loire jusqu'en 1992. La fauvette orphée a ensuite été recontactée à deux reprises dans les gorges au cours du mois de juillet et en septembre 2005, qui constitue la dernière observation de l'espèce dans la Loire. La figure 26 illustre la répartition des observations de fauvette orphée dans la Loire depuis les années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Certains sites où l'espèce était historiquement connue ont été prospectés cette année dans le cadre de l'étude des fauvettes et la fauvette orphée n'y a pas été contactée.

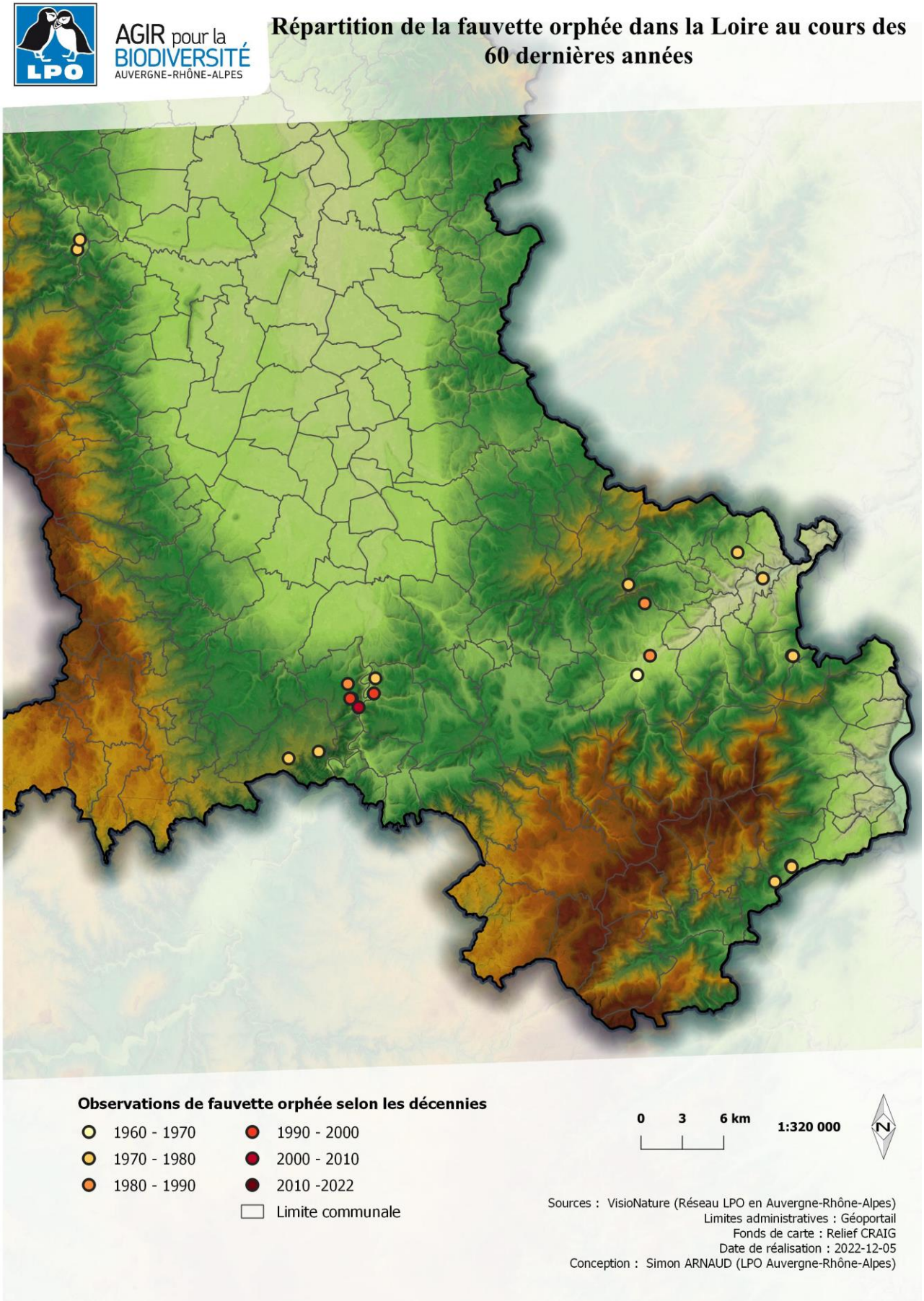

Figure 26 : Répartition de la fauvette orphée dans la Loire au cours des 60 dernières années

Cette disparition progressive de l'espèce dans la Loire entre les années 1960 et 2000 s'inscrit dans une tendance similaire pour l'ancienne région Rhône-Alpes avec une disparition progressive de l'espèce dans les départements du Rhône, de l'Isère et de l'Ain, et une baisse des effectifs nicheurs dans le département de la Drôme (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015). L'espèce semble se maintenir en Ardèche. Les causes de cette diminution de l'aire de répartition de l'espèce ne sont pas clairement identifiées mais la disparition de certains de ses habitats et une possible variation de la climatologie printanière, notamment l'augmentation des précipitions sont des pistes évoquées (Gilot, 2015, fauvette mélanocéphale in Issa & Muller, 2015).

V. Conclusion

La situation dans le département de la Loire pour les trois espèces de fauvettes méditerranéennes étudiées en 2022 est différente pour chacune d'entre elles. Si pour toutes les trois on constate leur présence sur de nouveaux secteurs du département, les dynamiques et les évolutions ne sont pas les mêmes. D'un côté la fauvette mélanocéphale semble s'installer durablement dans certaines zones tout en continuant sa progression sur de nouveaux territoires. D'un autre côté, les fauvettes passerinette et pitchou, confortent également leur présence dans certains secteurs mais la conquête de nouveaux territoires en dehors de ces secteurs semble plus sporadique et peu pérenne pour le moment.

Concernant la fauvette mélanocéphale, l'espèce semble accroitre progressivement son aire de répartition depuis deux fronts. Le sud du Pilat, le long de la limite ardéchoise, où l'espèce a colonisé de nouveaux sites sur les communes de Saint-Appolinard, Saint-Julien-Molin-Molette ou encore Pélussin depuis les secteurs historiques de Malleval et Burdignes (présence dans ce secteur plus récente) ne formant plus qu'une seule zone au sud-est du département. Le second front de colonisation est la vallée du Gier, où l'espèce, présente depuis un moment côté Rhône, semble remonter cette vallée et ses affluents pour occuper de nouveaux secteurs des coteaux du Jarez, notamment sur les communes de Châteauneuf, Genilac et Dargoire (découverte cette année sur ces communes). Enfin, la fauvette mélanocéphale est désormais connue depuis 2021 en tant que nicheuse probable dans les contreforts des Monts du Forez à Pralong. Etant donné la présence de nombreux sites favorables à l'espèce en termes d'habitats dans cette zone, il est possible qu'elle y soit de plus en plus fréquente dans les années à venir. Le secteur des Gorges de la Loire, où la fauvette mélanocéphale a été observée récemment en dehors de la période de reproduction, constitue également un potentiel futur secteur d'implantation pour l'espèce.

La fauvette passerinette est dans une situation différente avec la présence de l'espèce depuis plusieurs années dans deux secteurs identifiés, Malleval et ses alentours et le sud-est de Burdignes. Les observations réalisées en dehors de ces deux secteurs, ne traduisent pour le moment pas une expansion de l'aire de répartition de l'espèce dans la Loire. Cette espèce migratrice a été observée à plusieurs endroits du département sur la première partie du printemps sans que l'espèce ne soit à nouveau contactée sur le reste de la saison ou cours des années suivantes. La zone de Pélussin / la Terrasse-sur-Dorlay, où l'espèce a été contactée en 2021 et 2022 sur des sites relativement proches, serait intéressante à prospecter de nouveau lors des prochaines années afin de constater si la fauvette passerinette s'y installe ou non.

Enfin, la fauvette pitchou semble dans une situation similaire à celle de la fauvette passerinette, avec un noyau de populations installé dans le secteur de Burdignes et des observations plus sporadiques d'individus sur d'autres secteurs du département. Les gorges de la Loire constituent là encore une zone attractive pour l'espèce, où plusieurs observations ont été faites anciennement et plus récemment hors période de reproduction. La zone des coteaux du Jarez, où un mâle chanteur a été observé en période de reproduction en 2022, semble également favorable à l'espèce. Cependant, la population la plus proche étant le secteur de Burdignes, cette zone semble pour le moment trop déconnectée.

L'évolution du climat dans le département, qui pourrait se traduire notamment par la normalisation d'hivers et de printemps plus doux, couplé au maintien des zones de landes et de friches qui composent leurs habitats, constituent les principaux facteurs influençant le maintien et la progression des aires de répartition de ces trois espèces de fauvettes. Concernant le maintien de leurs habitats, plusieurs menaces pèsent actuellement sur ces derniers dans le département. Le développement toujours plus important de la viticulture et de l'arboriculture dans certaines zones, la fermeture progressive du milieu par la végétation due à un abandon des pratiques pastorales dans d'autres et l'urbanisation grandissante sont des problématiques actuelles sur lesquelles il est nécessaire d'agir afin de conserver ces habitats et assurer la pérennité de ces espèces dans notre département.

VI. Bibliographie

Brugière D., 1996. La fauvette orphée Sylvia hortensis dans le massif central. Alauda 64 (4), 7 p.

De Thiersant, M.P., & Deliry, C., 2008. Liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes. CORA Faune Sauvage, Région Rhône-Alpes, Lyon.

France, U. I. C. N., LPO MNHN, and ONCFS SEOF., 2016. "La Liste rouge des espèces menacées en France-Chapitre Oiseaux de France métropolitaine." MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. Paris, France. 1-32.

Gariboldi A. & Ambrogio A., 2018. Le comportement des oiseaux. La Salamandre, 560 p.

Geroudet P., 1963. Les Passereaux d'Europe, tome II. Delachaux et Nestlé, Neuchâtel.

Hagemeijer W.J., Ward J. M & Blair M.J., 1997. The EBCC atlas of European breeding birds. Poyser, London, 479.

Iborra O., 2021. Point d'étape sur le statut local de quatre espèces du genre Sylvia dans le Rhône au début du XXIè siècle. L'EFFRAIE n°54, LPO Rhône, 31 p.

Issa N & Muller Y coord., 2015, Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale, LPO/ SEOF/MNHN, Delachaux et Nieslté, Paris, 1408 p.

Liste rouge européenne des espèces menacées (listé Sylvia melanocephala (Gmelin, 1789))

Riols R., 2022. Coup de chaud sur l'Auvergne. Faune-AURA.org

Sites internet

https://www.faune-aura.org

https://www.faune-france.org/

https://www.faune-loire.org/